



LA GESTION DU BÂTI AGRICOLE EN FRANCE, UN ATOUT POUR CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ?

*Rapport d'étude sur l'évolution du bâti agricole
dans 12 territoires français depuis les années 60 à nos jours.*

Synthèse du géromois

Rapport de mission remise par l'association nationale Maisons Paysannes de France
Réalisé par M. Remi Janin, M. Didier Chavatte et Melle Amélie Pédrot

pour le compte

du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche,
du Ministère de la Culture et de la Communication
et de la Fondation du patrimoine

**maisons[®]
paysannes
de france**

Suivi par

Mme Brigitte Midoux, Direction Générale des Politiques Agricoles, Agroalimentaire et des Territoires Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

M. Pascal Lievaux, Ministère de la Culture et de la Communication – Direction de l'Architecture et du Patrimoine

Mme Marie-Edith de Feuardent, Fondation du patrimoine

31 juillet 2009

AVANT-PROPOS

Pourquoi Maisons Paysannes de France ?

Certains ont pu s'étonner de voir notre association s'engager dans une telle démarche, inhabituelle pour elle. Celle-ci l'est effectivement à double titre :

C'est une démarche inhabituelle par son objet même, puisque l'étude porte sur l'évolution depuis 40 ans d'exploitations agricoles en corrélation avec celle de leurs activités agraires.

Depuis sa création en 1965, l'association Maisons Paysannes de France s'est prioritairement consacrée au repérage et à l'analyse des témoins de l'architecture rurale ancienne (issue le plus souvent des fonctions agricoles), de leurs techniques constructives et des savoir-faire qu'ils ont produits dans leur infinie diversité.

Ce vaste chantier, à laquelle aucune autre association ne s'est ainsi consacrée, n'a pu être engagé que grâce à l'impulsion et à la compétence initiales de nos fondateurs et en raison du vaste réseau de nos adhérents présent dans plus de 80 départements. Il est loin d'être achevé et reste l'une de nos missions essentielles. Nous nous y employons activement, avec d'autant plus de conviction et d'acharnement que les savoir-faire artisanaux disparaissent et que les techniques actuelles répondant aux impératifs environnementaux et aux directives agricoles remettent directement en question la conservation du bâti ancien. D'où notre implication dans l'opération BATAN, destinée à mieux maîtriser les interventions sur le bâti ancien, en application des recommandations du Grenelle de l'Environnement. D'où également notre participation active aux réflexions sur les équipements photovoltaïques, ou au suivi des Pôles d'Excellence Rurale (PER) comportant des volets patrimoniaux... A la lumière de ces expérimentations concrètes, nous savons que les bâtiments d'habitation peuvent conserver pour l'essentiel leurs qualités constructives et leur aspect extérieur d'origine lors de leur transformation en résidence principale ou secondaire, même si le plus souvent leur aménagement intérieur et leur environnement sont largement modifiés.

Nous maintenons donc prioritairement nos efforts sur cette catégorie de bâti qui fait la saveur de nos paysages ruraux.

En revanche, force est de reconnaître que le bâti agricole subit à une vitesse grandissante des modifications radicales d'une toute autre ampleur. C'est précisément en raison des atteintes irréversibles dont il est l'objet, qu'il nous est apparu nécessaire d'analyser son évolution récente et

en cours, afin de mieux la comprendre d'abord, puis de proposer de limiter ses effets dévastateurs tant sur le bâti que sur le paysage agricole.

C'est une démarche inhabituelle en outre par sa méthodologie.

La conduite d'une étude aboutissant à la remise d'un rapport traduisant les résultats de notre analyse et concluant à des recommandations n'est en effet pas courante pour notre association. Si nous nous y sommes impliqués, c'est d'abord parce que nous répondions à une demande du ministère de l'Agriculture et de la Pêche. C'est aussi parce que nous savions que nous pouvions compter sur l'appui au niveau national de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, du ministère de la Culture et de la Communication et d'universitaires compétents en ce domaine. Mais c'est surtout parce que nous pouvions appuyer cette démarche sur un certain nombre de nos délégués départementaux qui ont su mobiliser autour d'eux des responsables des services de l'Etat, de la chambre départementale d'agriculture, du Caue, d'écomusées... Ils nous ont permis de donner ainsi à cette étude, limitée dans son objet à un échantillon d'une dizaine d'exploitations réparties sur douze territoires représentatifs des activités agricoles, une dimension nouvelle de réflexion interdisciplinaire sur l'évolution en cours de ces « terroirs » .

Maisons Paysannes de France a ainsi démontré sa capacité à être sur le terrain un catalyseur de compétences et d'énergies. C'est pour notre association une expérience très riche, qui mérite sans doute d'être reconduite sur d'autres sujets.

Jean-Marie Vincent
Vice président de l'association

SOMMAIRE

Volume 1

PARTIE I Introduction et généralités	page 9
1. Objet de l'étude et naissance du projet	page 11
1.1. <i>bref rappel historique du contexte agricole et patrimonial</i>	
1.2. <i>Une enquête menée en 1965 par le Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques du Ministère de l'agriculture</i>	
1.3. <i>Les rencontres nationales « Bâti agricole et Paysage » de septembre 2005</i>	
1.4. <i>L'appel à projet du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche 2006 – 2008 « développement et attractivité des territoires ruraux »</i>	
2. Exécution de l'étude	page 16
2.1. <i>Le comité de pilotage national</i>	
2.2. <i>La méthodologie mise en place</i>	
2.3. <i>La réalisation au niveau local</i>	
2.4. <i>Traitement des données</i>	
PARTIE II L'étude des différentes aires retenues	page 23
L'étude de sept exploitations en Thiérache (Aisne 02)	page 25
L'étude de dix exploitations en Pays d'Auge (Calvados 14)	page 43
L'étude de dix exploitations en Cognaçais (Charente 16)	page 67
L'étude de neuf exploitations en vallée de la Vézère (Dordogne 24)	page 87

L'étude de dix exploitations en Beauce (Eure-et-loir 28)	page 111
L'étude de neuf exploitations en Biterrois (Hérault 34)	page 131
L'étude de cinq exploitations en Valbonnais (Isère 38)	page 155
L'étude de dix exploitations en Aubrac et Margeride (Lozère 48)	page 175
L'étude de dix exploitations en Bresse (Saône-et-Loire 71)	page 195
L'étude de dix exploitations en Brie Française (Seine-et-Marne 77)	page 221
L'étude de dix exploitations dans le Marais Breton (Vendée 85)	page 239
L'étude de dix exploitations dans le Géromois (Vosges 88)	page 257

Partie III Les Enseignements généraux **page 281**

1. Analyse de la méthode utilisée	page 282
1.1. Le champs et la méthode (champs et limites)	
1.2. Forces et potentialités	
1.3. Faiblesses et limites	
Conclusion	
1.1. Analyses « statistique » générale de l'ensemble des exploitations étudiées	page 287
2.1. Avertissement	

2.2. Les exploitants agricoles enquêtés

2.3. Les exploitations visitées

2.4. Les bâtiments étudiés

2.5. Architecture et patrimoine

2.6. Principaux constats et observations

2. Caractéristiques générales des exploitations étudiées **page 313**

3.1. Les évolutions des exploitations depuis les années 1960 à nos jours

3.2. les évolution dans la typologie du bâti sur les exploitations rencontrées

3. Les constats et les enseignements généraux **page 327**

4.1. Des évolutions extrêmement diverses

4.2. Une obsolescence croissante des bâtiments agricoles anciens et parfois modernes

4.3. Des attitudes diverses face au bâti ancien

4.4. L'impact de la diversification

4.5. Des approches variables par les agriculteurs de la notion de patrimoine

4.6. L'importance de la dynamique locale

4.7. Quelles perspectives pour ces exploitations ?

Transition **page 340**

Partie IV Recommandations **page 345**

Recommandation n°1 – Etendre l'expérience menée dans d'autres territoires et valoriser l'étude auprès d'un public plus large.

Recommandation n°2 - Réunir un collectif d'acteurs autour d'un projet commun « bâtiments agricoles, paysages ruraux et développement des territoires ».

Recommandation n°3 - Sensibiliser différentes cibles sur la question du bâti agricole : la réappropriation des lieux anciens en cours / en risque d'abandon et la construction de nouveaux bâtiments de qualité.

Recommandation n° 4 – Encourager la rencontre des différents réseaux et de compétences locales et favoriser l'organisation d'un groupe reconnu au niveau national et au niveau local.

Recommandation n° 5 - Former les professionnels de la construction aux besoins du monde agricole, à la préservation de patrimoine bâti et à l'ouverture vers la qualité des créations de bâtiments.

Recommandation n°6 – Construire des aides financières en mobilisant celles existantes et en mettant en place de nouvelles formules localement pour faciliter les projets.

Annexes 3 – Analyses du cadre Logique et arbre à problèmes

Sources bibliographiques et contributions exceptionnelles

Glossaire

Remerciements – listes des personnes auditionnées

Etude du bâti de huit exploitations dans le Gérômois (Vosges / 88)



A l'écart des principaux axes de communication, des stations touristiques et des bassins urbains, le Gérômois est un territoire de moyenne montagne ayant connu une forte déprise depuis les années 1950. La majorité des huit exploitations enquêtées s'y est spécialisée en élevage bovin laitier ; cette option a longtemps entraîné des phases successives d'extensions des anciennes fermes blocs. Depuis les années 2000 cependant, les nouvelles constructions sont totalement séparées du corps de ferme historique, pouvant être éloignées jusqu'à plusieurs kilomètres.



La plupart de ces exploitations hésite aujourd'hui entre poursuivre leur activité laitière dont l'avenir n'est pas garanti, s'orienter vers de nouvelles productions agricoles ou diversifier leur activité.

1. La réalisation de l'étude locale

1.1. Le comité local

Le Comité Local a été constitué par la délégation MPF 88, la Chambre d'Agriculture des Vosges, le service régional de l'Inventaire, la DDAF 88, les archives départementales et la commune de Champdray. Les enquêtes ont été effectuées par Pierre-Marie Georges, alors étudiant en master 2 de recherche de géographie, mention études rurales, de l'université Lumière Lyon 2.

1.2. Le choix du Gérômois

Dans le but de répondre au mieux aux problématiques définies au niveau national (déprise agricole, espace de moyenne montagne et d'élevage), l'étude s'est portée dans le Gérômois, dans les franges occidentales du massif vosgien, inclus dans la Petite Région Agricole de la « Montagne Vosgienne ». Il s'agit d'une zone intermédiaire entre la plaine vosgienne où les exploitations ont pu profiter d'une mécanisation aisée pour s'agrandir, et la montagne touristique où certaines exploitations ont su se diversifier pour valoriser leur exploitation. Un périmètre d'enquête restreint y a été choisi afin d'aborder au mieux ces problématiques tout en bénéficiant de réseaux locaux intéressés (élus et re-

présentant de la Chambre d'Agriculture). La commune de Chamdray a d'abord été retenue, par son intérêt à l'étude, avant d'élargir le champ de l'enquête aux communes environnantes afin de trouver des exploitations encore en activité : Granges-sur-Vologne, Rehaupal et Laveline-du-Houx.

1.3. Le choix des exploitations

Sur les treize exploitations présentes sur ces communes, huit ont pu être finalement étudiées. Les données territoriales ont ainsi été les seuls critères de sélection, les critères de qualité architecturales ou d'orientations agricoles n'ayant volontairement pas été pris en compte comme base de sélection. Il est rapidement ressorti que ce choix restrictif n'empêchait pas de se confronter à des situations variées quant aux orientations agricoles et aux modifications architecturales induites. Cela a confirmé l'approche scientifique (exploratoire qualitative) retenue, qui a permis de cerner au mieux l'évolution du bâti sans poncifs méthodologiques qui auraient risqués, en ne s'intéressant qu'à des « exemples exemplaires », de fausser la réalité des évolutions passées et en cours. Il est à noter que ce postulat méthodologique influence les résultats de cette étude. L'absence d'a priori sur la valeur architecturale ou agricole des exploitations nous a mis en relation avec un « ordinaire », qui faute d'attirer le regard n'en est pas moins constitutif de la nature du terrain vosgien.

1.4. La réalisation de l'étude

Les enquêtes ont été réalisées à l'automne 2007, période de disponibilité pour les agriculteurs, auxquels il a fallu expliquer la méthode et entrer en situation de confiance afin d'obtenir la somme de renseignements à la fois techniques et sociaux sur l'évolution de leur exploitation. Beaucoup ont été relativement étonnés de notre intérêt, d'autant qu'ils ont eu le sentiment d'être souvent montré du doigt pour leur mauvaise gestion de leur patrimoine architectural. En substance ils annonçaient d'emblée que eux faisaient leur travail, et que si le public souhaitait voir une belle ferme il fallait aller ailleurs... Ici réside donc certainement l'un des intérêts de cette étude.

2. Le Gérômois

2.1. Un territoire du piémont des Vosges occidentales

2.1.1. Localisation

La zone d'étude s'étend sur une partie du versant Ouest du Massif Vosgien, en un ensemble de monts et de vallées de moyenne montagne en piémont du massif. Elle se situe au cœur du quadrilatère formé par les villes de Gérardmer (à 13 km de Granges-sur-Vologne), Remiremont, Epinal et Saint-Dié. Etant cependant à l'écart des principaux axes de communication, elle reste relativement isolée.

2.2. Un pays de moyenne montagne

2.2.1. Géologie

Les Vosges et la Forêt Noire appartiennent à la même formation hercynienne, composée de roches métamorphiques, qui a été scindée en deux par la faille rhénane lors de la poussée des Alpes et du Jura. Au cours de l'ère secondaire, l'érosion a déposé un grès rouge (ou grès rose) sur le massif. Le socle hercynien a été mis à nu dans le sud au cours de l'ère tertiaire tandis que l'ère quaternaire, celle des glaciations, a laissé les traces encore visibles dans le paysage. Localement, le grès vosgien formé à l'ère secondaire est ici presque entièrement érodé, laissant alors la place au granit hercynien, mais subsiste encore par endroits. On retrouve ces deux matériaux dans les constructions locales traditionnelles, le granit surabondant et inaltérable mais difficile à travailler et le grès, moins fréquent



fig.1. : Situation départementale du territoire d'enquête (source EBA 88)

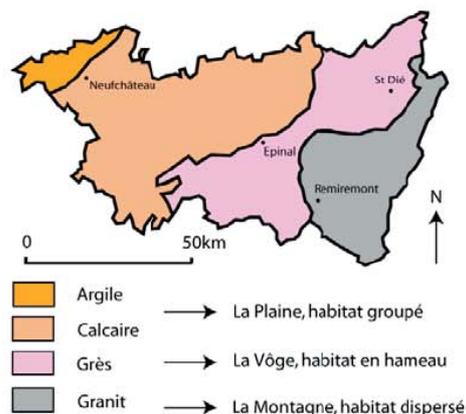


fig.2. : Les différents types de sols à l'échelle du département des Vosges (source Le Charri, revue MPF des Vosges)

mais facile à mettre en oeuvre.

2.2.2. Pédologie

Sur les sommets et les pentes, les terres sont d'origine granitique, les granites ayant été mis à nu du fait de l'érosion de leur couverture gréseuse. Les sols ont évolué sous la végétation et le climat en podzols argileux peu épais recouverts d'humus. Pauvres, siliceux et acides, ils ont une texture graveleuse et légère ; la végétation spontanée (genêts, bruyères, et autres plantes silicicoles) révèle cette pauvreté.

Au fond des vallées, anciens deltas lacustres, les sols d'accumulation fluvio-glaciaire sont plus profonds et plus argileux, grâce à l'apport des matériaux enlevés aux versants. Ces terrains, plus propices aux cultures, ont accueilli les premiers colons venus du plateau lorrain. Mais, dans l'un ou l'autre cas, ces sols conservent une fertilité médiocre.

2.2.3. Un relief modéré

Le massif Vosgien est ainsi une moyenne montagne de roches cristallines, faillé, dissymétrique et fortement érodé au modelé très adouci bien qu'encore fortement marqué par le façonnage des anciens glaciers du quaternaire : vallées an auge, lacs glaciaires, tourbières, couloirs et combes. Dans le territoire d'étude se distinguent une zone de plateau d'altitude sur lequel se situent la plupart des exploitations étudiées, une vallée et ses versants.

2.2.4. Un climat montagnard

Le climat, dit semi-continentale (hiver long et assez rigoureux, et des étés pouvant être très chauds et orageux), est connu pour sa rudesse et son humidité. Dans le massif, il contraste singulièrement avec celui des régions voisines, du plateau lorrain ou de la plaine d'alsace.

La montagne, d'orientation nord-sud, constitue en effet la première véritable barrière naturelle aux perturbations océaniques, ce qui provoque par effet orographique des précipitations abondantes. A La Bresse, station voisine de la zone étudiée, la moyenne annuelle des précipitations est de 1 600mm contre 650 mm sur le plateau lorrain et 450 mm dans la plaine d'alsace (Colmar). Cette influence océanique s'exprime également par un régime de vents assez soutenus.

Les hivers sont longs, rigoureux et humides ; ils s'annoncent vers le milieu de novembre et durent en moyenne cinq mois. En janvier et en février, le froid est particulièrement vif et la neige abondante,

et ce d'autant plus que l'on se trouve en altitude ; à 600 m la moyenne annuelle des jours de gelée est déjà de 100 jours.

A l'inverse, les étés sont chauds et les orages fréquents. Les saisons de transition sont beaucoup moins marquées. Le printemps est tardif, avec des gelées jusqu'au milieu du mois de mai. L'automne est pluvieux, mais dès septembre le froid fait progressivement son apparition.

Dans l'ensemble le climat Vosgien, frais et humide, est favorable à la pousse de la forêt et de l'herbe ; il oppose toutefois plus d'un obstacle à la vie agricole : les hivers, parfois très enneigés, imposent en général une longue période de stabulation du bétail (de début octobre à la fin avril). La quantité de fourrage à prévoir pour l'hiver est d'autant plus importante que le cycle végétal est généralement plus long que dans d'autres régions.

La brièveté des étés, la faiblesse des températures moyennes annuelles, l'importance de l'humidité d'une part, la nature des sols peu profond et peu fertiles d'autre part, expliquent en partie pourquoi l'homme a orienté son activité vers l'élevage et pourquoi il a fait reculer les forêts au profit des prairies.

2.2.5. Omniprésence d'un ruissellement d'eau

L'eau constitue également un élément important. La pluviosité conséquente tombant sur le granit, roche imperméable, génère en effet une forte résurgence des eaux de pluie plus ou moins tamponnée par le couvert végétal des prairies et forêts. Les sources y sont nombreuses et les toponymes locaux font régulièrement référence à cette omniprésence de l'eau. Le principal cours d'eau du secteur d'étude est la Vologne dont la vallée constitue l'axe principal de circulation, d'est en ouest. L'eau est se montre être un facteur important pour parler de l'habitat vernaculaire car elle a souvent déterminé le lieu d'implantations des fermes et explique en grande partie la dispersion de l'habitat.

2.3. Eléments d'histoire

L'histoire ancienne de Gérardmer et du Géromois est liée au duché de Lorraine qui gouverna longtemps les lieux. Gérardmer demeura longtemps un écart de la paroisse de Corcieux avant d'acquiescer son autonomie. Une ère nouvelle coïncide avec l'arrivée du chemin de fer, le tourisme s'ouvrant alors notamment aux Parisiens. C'est ainsi à Gérardmer que le premier office de tourisme de France fut créé en 1875. L'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'Allemagne vit aussi l'arrivée d'industriels alsaciens qui ont participé à l'essor de l'industrie textile. La guerre de 1870, qui avait contraint certains industriels à déplacer leur unité de production, contribua à la création d'usines textiles dans le fond des vallées, à proximité des divers cours d'eau qui entraîna un premier exode de la population agricole locale.

La Seconde Guerre mondiale amplifia ce phénomène et les propriétaires de ces usines purent, du fait de l'abandon par certains de leur petit espace cultivé (faute de repreneurs, la suite familiale ayant été détruite par la mort d'héritiers), purent acquiescer des terrains vendus peu chers. Ceci s'est fait dans un souci non pas de culture mais en recherchant une rentabilité rapide, d'où l'enrésinement accéléré par des aides de l'Etat, créant ainsi de grandes surfaces boisées homogènes (épicéas, Douglas), ces espèces étant à croissance rapide enfermant souvent les espaces cultivables conduisant



fig.3 : Organisation du réseau routier (source EBA 88)

leur exploitant à les quitter.

La Seconde Guerre mondiale a également eu des conséquences plus négatives avec de nombreuses destructions. Le 17 novembre 1944, Gérardmer et le Gérômois furent ainsi victime d'une opération « terre brûlée » de la part des allemands qui reculaient devant la progression des alliés :

« Gérardmer fut prise le 22 juin 1940 par l'armée allemande. Le 17 novembre 1944, des incendies se déclarent un peu partout et des dynamitages sont effectués. Le soir, tout Gérardmer brûle. Ce qui ne brûle pas explose. Les réservoirs d'eau de la ville sont détruits, comme le transformateur électrique. La kommandantur quitte la ville dans la soirée, suivant ainsi le général Schiel et son état-major, partis dans la nuit du 15 au 16 novembre. Le matin du 18 du même mois, un groupe de choc sillonne Gérardmer, armes automatiques au poing et mettent le feu dans les maisons qui n'ont pas encore été assez détruites. L'après-midi, plus aucun soldat allemand n'est présent à Gérardmer.. Le 19 novembre 1944, Gérardmer n'est plus qu'un amas de ruines fumantes. Et vers 14 heures, les premiers soldats français arrivent et se rendent à l'hôtel de ville. 85% de la ville fut détruit lors de la fuite allemande.¹»

A la suite des années 1950, le Gérômois a connu une forte déprise rurale, entraînant à partir des années 1970 le dépeuplement des centres bourgs alors qu'à l'inverse le tourisme se continuait à se développer dans les stations de montagne.

2.4. Les activités humaines

2.4.1. Les voies de communication

Le maillage routier, sans être vétuste, est celui d'une zone de montagne avec des petites routes départementales sinueuses. L'accès au secteur au départ de Gérardmer se fait soit par le sud (D417 prolongée de la D11) soit par la vallée de la Vologne (D423) vers Granges s/Vologne ; les autres routes n'assurent que des dessertes locales. Si toutes les fermes sont accessibles par des chemins goudronnés, en raison du passage des camions de livraison ou de ramassage de lait, la modestie du réseau routier contribue à l'isolement en allongeant les temps de trajet.

Cependant, cet isolement devient de plus en plus relatif pour des populations de plus en plus mobiles. Aussi, cette situation « au cœur », qui permet d'être à une grosse demi-heure de l'une des quatre principales villes Vosgiennes, reste un atout pour ce secteur.

2.4.2. Les activités économiques

Le tissu économique des communes est devenu très fragile depuis la fermeture des industries textiles, quand il n'est pas inexistant, l'enclavement et la médiocre desserte routière n'encourageant pas à l'installation d'entreprises. Les quelques scieries du territoire restent très modestes et beaucoup ont fermé.

Les services ont pour la plupart tous fermé avec l'exode rural (fermeture progressive des bars et des épiceries qui nous été décrits comme des hauts lieux de sociabilité villageoise). Les écoles encore existantes ont également du mal à se maintenir (projets de regroupement pour certaines communes). Et malgré les signes de revitalisation actuelle liés aux prémices d'une résidentialisation pavillonnaire, les services n'y ont pas forcément d'avenir en raison de la forte mobilité d'habitants qui effectuent par exemple leurs achats à la sortie du travail dans les villes à proximité. La principale activité de la région est celle induite par le tourisme de montagne. Mais le secteur étudié en est relativement éloigné. On peut cependant imaginer que le désir de campagne « authentique » que l'on observe dans de nombreux espaces ruraux contemporains, avec des pratiques plus douces que celles des stations de sport (Gérardmer), puisse devenir dans l'avenir un thème de développement.

2.4.3. La population et son habitat

¹ Source Wikipédia

Il s'agit d'une montagne depuis longtemps très fortement peuplée (environ 100 hab/km²), animée par des activités diverses (forestières, industrielles,...) qui ont toujours su suppléer les insuffisances de l'agriculture locale, pénalisée par des conditions médiocres. Si l'on se risque à livrer un aperçu synthétique de l'histoire locale, on peut dire que depuis 1950, la tendance a été à la déprise rurale. A partir des années 1970 le dépeuplement des centres bourgs s'est poursuivi tandis que les fermes isolées sont devenues très prisées comme résidences secondaires. On a alors assisté à la fin de la plupart des services et la fermeture de certaines écoles. Les quelques constructions modernes ont porté sur des maisons d'habitations construites vers 1970, ainsi que des chalets en bois de résidents secondaires. L'effet « résidences secondaires » a ainsi essentiellement impliqué la réhabilitation du bâti ancien. Aujourd'hui cependant, les bourgs centres se repeuplent, non du fait de la reprise des anciens logements mais par la progression nouvelle d'un habitat pavillonnaire (cette tendance nouvelle semblant potentiellement très active). Ainsi on retrouve actuellement : les fermes isolées qui ont fait et ont pu faire le pari de l'agriculture dans les années 1950 et 1960 et qui sont toujours le siège d'une exploitation agricole. Pour le reste, c'est-à-dire une grande majorité de l'habitat isolé, il a été souvent repris en résidence secondaire. Les centres-bourgs, avec un habitat souvent vétuste et vieillissant. Une légère périurbanisation pavillonnaire autour des centres, où s'installe une population familiale plus jeune. L'achat d'ancien, surcoté par le marché immobilier secondaire, est beaucoup trop onéreux pour un jeune couple souhaitant s'installer localement. La population qui s'installe recherche ainsi le calme et un « cadre » paysager et préfère pour cela effectuer au moins une demi-heure de trajet vers les principaux pôles d'emploi. La situation économique du département reste cependant fragile, et cette mobilité pendulaire peut être suspendue ou remise en cause à la moindre difficulté économique.

2.4.4. La pression foncière

L'enclavement du secteur, la fermeture des industries textiles, l'exode agricole, l'inexistence de zones industrielles sont aujourd'hui autant de raisons qui expliquent l'absence relative de conflits sur le foncier. Relative, parce qu'une population résidentielle est présente sur l'espace et que la prééminence de l'usage agricole n'exclut pas des conflits d'usage :

- les terrains mécanisables sont souvent situés en fond de vallée, là où les bourgs se sont installés. Le développement pavillonnaire actuel en bordure de bourg entraîne une nouvelle pression urbaine.

- la concurrence pour les terrains mécanisables. Si le nombre de terrains agricoles n'a cessé de baisser, c'est également dû au problème de la pente. Dans le secteur d'étude, les terrains mécanisables sont souvent très prisés (étant notamment éligibles à l'ICHN).

- la concurrence de la forêt, très présente. La structure originelle a accouché d'un fort émiettement qu'aucun remembrement n'a pu régler.

Les communes étudiées sont dotées de POS ou de cartes communales relativement anciens et peu restrictifs. Cependant, la plupart des communes ont un PLU en cours d'élaboration.

2.5. Le patrimoine et l'environnement

2.5.1. Un paysage particulier

L'homme a ajouté ses marques aux particularités manifestes du relief. Les pentes et la médiocrité des sols constituent des contraintes aux cultures et à la mécanisation des travaux agricoles ; a contrario ils ont favorisé à la fois les herbages et l'élevage ainsi qu'une forte emprise forestière qui s'est accentuée avec la déprise agricole alors que la population tend toujours à se concentrer dans les vallées le long des axes routiers. Aussi, les secteurs ruraux alternent forêts de résineux et herbages ainsi que de rares cultures ; Il en résulte un espace rural, largement enrésiné et ouvert dans des proportions variables sur des herbages, qui offre des paysages et des systèmes économiques qui lui sont propres à la fois forestiers et agricoles. Le relief accidenté influence aussi la structure du tissu

routier qui est ici escarpé. Les aménités paysagères du pays constituent, un atout touristique qui peut favoriser la multifonctionnalité agricole via l'accueil à la ferme.

2.5.2. Le patrimoine bâti : la ferme vosgienne

Les paysans vosgiens avaient pris le parti d'abriter les hommes, les animaux et les récoltes sous un même toit. Les fermes situées tant sur l'avers que sur l'endroit étaient avant tout des fermes de subsistance. Les occupants, la plupart propriétaires, avaient bien sûr adapté leur bâti en fonction de cela : exploitations de petite taille avec 1 à 2 vaches utilisées, en sus de la nourriture de lait puis de veau, comme animaux de traits, 1 à 2 porcs, quelques lapins et poules qui suffisaient à la consommation de viande. Les produits récoltés, un peu de blé, d'avoine, d'orge, fournissaient les autres éléments de nourriture toujours très simple : laitage et viande accompagnés de quelques pommes de terre. Les terrains, prés et champs, étaient toujours placés autour de la maison-étable-grange et grenier. Le volume intérieur était partagé en trois parties sensiblement égales au rez-de-chaussée (logement, grange, écurie) tandis que l'étage entier était occupé par un vaste fenil.

Les fermes vosgiennes ne témoignent que très peu, dans leur structure et leur plan, d'une adaptation à des conditions très différentes de celles des plaines lorraines. Les murs extérieurs et la charpente sont renforcés pour supporter la charge neigeuse, les ouvertures sont réduites à leur plus petites dimensions. Mais au final, le toit à faible pente, la porte charretière, mais surtout le plan à trois travées ou à trois rangs (expression locale) sont bien ceux de la maison lorraine de polyculture. Une première partie est réservée à l'habitation, et les deux autres à l'exploitation, grange et étable.

La hauteur d'une ferme vosgienne ne dépasse que rarement six mètres. Elle est deux fois plus longue que haute, constituant ainsi un volume tout à fait particulier. Établis sur un plan au sol voisin du carré (les murs gouttereaux sont un peu plus courts que les pignons) d'environ 120 m². Les trois rangs d'une ferme vosgienne sont perpendiculaires à l'axe du toit à deux versants et de tailles relativement proches, chaque rang correspondant à peu près au tiers de l'espace bâti.

Le bâtiment est orienté dans le sens de la plus grande pente ; la partie habitée, qui repose sur le mur de soutènement, occupant le pignon en façade. Percée de nombreuses petites fenêtres, cette façade regarde vers la vallée. Cette partie logement est composée en général de quatre pièces au

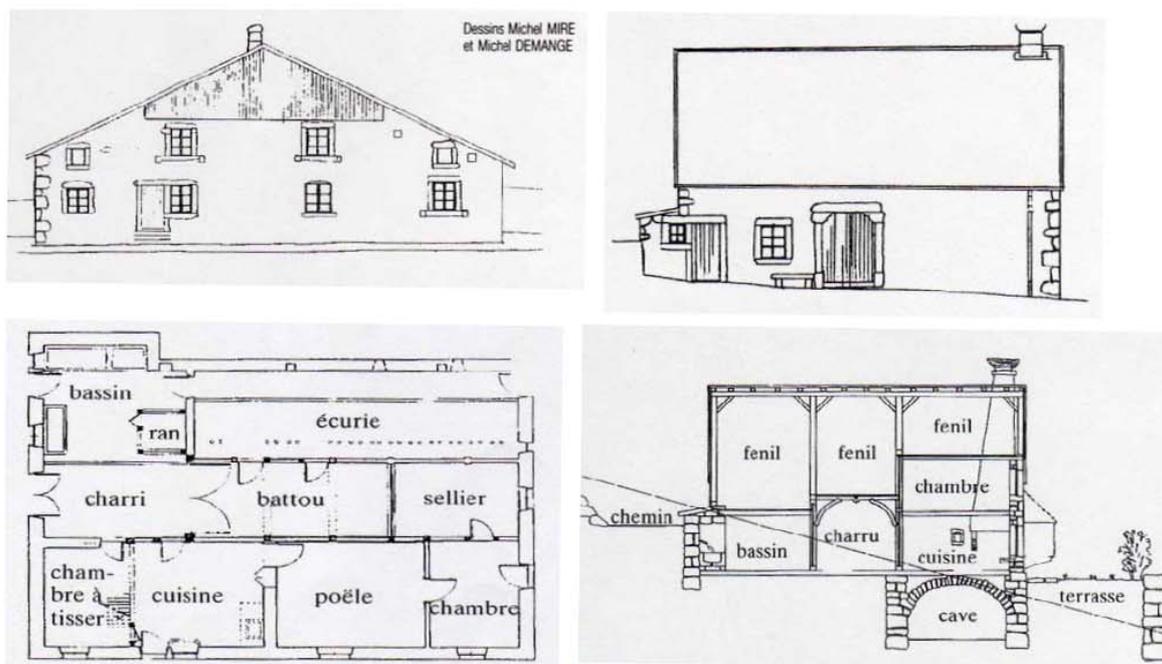


fig.4. : Organisation type de la ferme vosgienne (source Le Charri, revue MPF des Vosges, n°6, 1993)

rez-de-chaussée, elle est faiblement éclairée en raison de la petitesse des fenêtres. La cuisine est presque toujours au centre.

Toutes les fermes vosgiennes ont une cave (on y portait les fromages égouttés pour l'affinage), beaucoup de fermes possédaient également un four à pain. Celui-ci est généralement accolé au mur pignon.

Les deux tiers du bâtiment sont donc réservés aux locaux d'exploitation. On y entrait par une porte charretière à double battant percée au milieu de l'un des murs gouttereaux. Cette entrée ouvrait sur un large vestibule appelé charri ou charru, qui empiétait sur la travée de la grange mais assurait la distributions vers les différents locaux. La grange proprement dite se résumait en une pièce d'abri pour le matériel ou en un atelier pour les travaux d'hiver. En outre, le paysan y battait le seigle au fléau pendant la mauvaise saison.

L'étable, qui maintient les bovins sur un plancher de bois, attachés à des perches mobiles suspendues, longue, basse et très obscure, occupait la dernière travée plus ou moins enterrée en raison de la pente du terrain. Cette disposition protégeait d'autant plus les vaches du froid pendant la longue période de stabulation que l'étable était isolée au plafond par l'épais matelas de foin du fenil situé au-dessus. C'est là que se trouvaient également les réduits de cantonnement du porc et du veau.

Le fenil occupe la plus grande partie de la ferme. Surmontant le logement, la grange et l'étable, il est constitué par l'ensemble du volume sous le toit. Sans cloison, il s'ouvrait sur plusieurs niveaux de plancher. Des échelles courtes permettent de passer de l'un à l'autre de ces niveaux et ainsi d'accéder au fourrage qui était apporté par une grande porte, appelée « bauchée », ouvrant de plain-pied sur le pignon arrière grâce au jeu du dénivelé.

Pour leurs constructions, les paysans disposaient de nombreux moellons de granit trouvés sur place ou tirés des champs en pente. La taille du granit, très difficile, a commencé à la fin du XVIII^e siècle mais il a longtemps été concurrencé par le grès rose, présent par fines couches et plus aisé à travailler. De gros blocs de pierres taillées étaient en effet utilisés pour les encadrements de fenêtre, les bases des murs et les dallages. L'argile, présente partout, a été utilisée comme ciment mais elle a fourni principalement la matière première indispensable à la fabrication des tuiles. Enfin la forêt procurait en abondance différentes essences d'arbres et en particulier le sapin pour construire les charpentes, les bardages de planches (les essis) et les cloisons intérieures.

2.5.3. La valorisation du patrimoine et des paysages

Selon l'étude faite, il n'y a aucune zone naturelle sur le secteur étudié, hormis une zone natura 2000 à proximité. On peut noter à cette occasion que les communes étudiées se trouvent en bordure du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV), mais qu'aucune (sauf Granges sur Vologne) n'en fait partie. Cette absence de structures et d'outils de gestion à vocation « patrimoniale » nous pousse une fois encore à attirer l'attention sur le fait que nos résultats seront à comprendre à l'aune de ce contexte très localisé caractérisé par une absence de valorisation.

2.6. Les caractéristiques agricoles

2.6.1. L'évolution de l'agriculture

- Avant 1950, de petites fermes de polycultures élevage nombreuses

Une phase de pénétration humaine dans la montagne vosgienne antérieure au XIII^e siècle avait créé des petits hameaux au fond des vallées. À partir de là, une vague de colonisation suivante s'est produite et s'est poursuivie jusqu'au début du XVII^e siècle. En effet, les seigneurs laïcs (ducs de Lorraine) ou ecclésiastiques (les abbesses de Remiremont et les abbés locaux) ont alors accordé à des particuliers des « acensements » de quelques « jours » de terre et de quelques pans de forêt. Cette pratique provoqua l'arrivée de colons qui établirent sur leurs nouveaux terrains un refuge rudimentaire, constitué d'une grange, construction en bois disposée sur des murs en pierres sèches. La forêt

était abattue alentour pour dégager des terrains et utiliser le bois pour la construction.

La nature du sol, sur lesquels les champs ont été établis, nécessitait pour une surface exploitable d'évacuer de grosses quantités de blocs de granit. Ces derniers ont été rassemblés sur le pourtour des terrains, formant ainsi des enclos de murs en pierres sèches.

Ce mode de colonisation est à l'origine de la dispersion de l'habitat et de la multiplication de ces formes de petits domaines et explique la diffusion des fermes vosgiennes qui s'éparpillent sur les versants au-dessus des villages, ou qui s'alignent au long des grandes vallées intérieures du massif vosgien.

Avec l'arrivée en masse des industries (principalement textiles) dans les vallées vosgiennes, la population s'accroît fortement à la fin du XIXe siècle (engendrant un niveau de peuplement proche de 200 hab./km², sans doute parmi les plus élevés des montagnes européennes à la fin du XIXe siècle) avant de ne cesser de diminuer jusqu'à aujourd'hui.

En 1936, on estime² alors que 45% de la population active du sud du massif vosgien vivaient de la terre, 25% de l'extraction et du polissage du granite et 20% de l'industrie textile. La vie industrielle et la vie agricole s'interpénètrent étroitement, édifiant le statut de l'ouvrier paysan au rang de modèle. Car si beaucoup ont été attirés par l'industrie textile qui leur assurait un revenu régulier, peu ont abandonné leur petite exploitation. Le nombre des propriétés de moins de cinq hectares a cependant largement décliné (-35% à la veille de la seconde Guerre Mondiale par rapport au début du XIXe siècle), mais il représentait encore en 1936 près de 70% du total des exploitations. La majorité des exploitations est ainsi de petite taille (caractéristique des exploitations des double actifs) et pratique un même type d'élevage. Ces exploitations de faible superficie impriment leur dispersion au paysage agraire organisé sur les versants, les paysans de la montagne vosgienne rassemblant autant qu'il le peuvent leurs parcelles en un seul bloc autour de l'habitation. Ainsi, les exploitations vosgiennes s'organisaient traditionnellement selon un modèle cellulaire centré sur la ferme bloc autour de laquelle se répartissaient les pâtures et les prés de fauche. L'utilisation des terrains communaux, souvent plus éloignés, ne se justifiait que pour l'alimentation estivale des génisses ou des vaches taries.

Les partages successoraux n'ont pas, à cette époque, modifié cette homogénéité. La coutume voulait que l'un des enfants récupère la ferme et l'exploitation, et qu'il indemnise ses cohéritiers en argent. La vie industrielle ne cessant d'attirer les enfants vers d'autres horizons, la transmission intégrale de la propriété se faisait sans difficulté à celui des fils qui était resté à la terre, souvent moins par conviction que par tradition et par respect de l'autorité parentale.

Ainsi avant 1950, le territoire était encore occupé par de nombreuses petites exploitations à vocation alimentaire. Cette exploitation familiale était en moyenne composée de quatre vaches, un

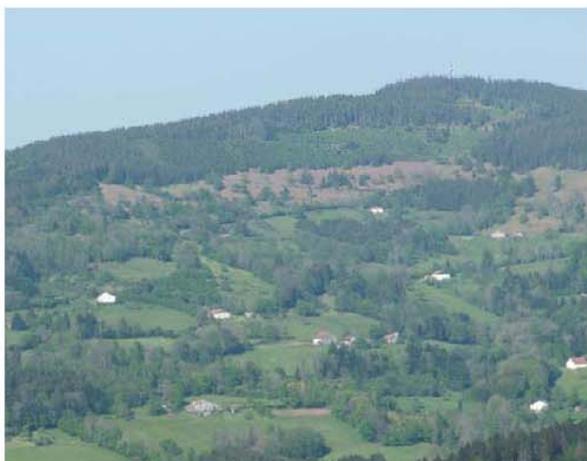


fig.5. : Vue sur un versant avec habitat dispersé (source P.M.Georges)



fig.6. : Vue sur une exploitation dans les Vosges avec stabulation libre bovin récente (source P.M.Georges)

² Savouret G., « La structure agraire dans les Hautes-Vosges », Bulletin des études Vosgiennes, 1956.

bœuf, un porc sur une propriété d'environ six hectares : cinq hectares de pâturages et un ha en culture (principalement de pommes de terre).

Ces fermes étaient présentes partout sur le territoire tant au centre bourg que dans les écarts isolés, suivant une typologie relativement commune (les fermes de centre bourg parfois accolées présentent quelques variantes, mais elles restent assez marginales sur notre territoire d'étude, à la différence de la plaine des Vosges où elles sont la règle).

- A partir de 1950, la spécialisation et l'agrandissement de certaines exploitations en bovin lait

Les années 1950-1970 ont été une période de rupture qui a complètement modifié cette organisation socio-spatiale. Après la Seconde Guerre mondiale, l'activité agricole décline en montagne, et rapidement les habitants devaient faire le choix de l'abandon de l'activité agricole ou de leur spécialisation (c'est également la fin progressive des double actifs). Ainsi, seules les fermes dont l'exploitant s'est engagé dans une agriculture à temps plein se sont maintenues. D'une manière générale l'activité agricole a fortement décliné après 1950 dans cette zone de montagne, handicapée par un relief défavorable à la mécanisation et pénalisée par l'incompatibilité du modèle du paysan-ouvrier avec l'organisation «moderniste» qui se met en place. De plus la destruction de nombreuses fermes et la réquisition de troupeau par l'armée allemande lors de sa retraite en 1944, a laissé des traces profondes ; elles ont notamment suscité l'abandon de l'agriculture par une partie importante des victimes et ont ainsi accéléré la déprise agricole. Le nombre d'agriculteurs a régressé, des terres ont été délaissées, provoquant l'apparition de friches ou incitant à procéder à des reboisements artificiels d'épicéas. Ces reboisements, favorisés par une structure foncière complexe héritée de petits domaines de quelques hectares, ont entraîné la fermeture des paysages que l'on constate aujourd'hui. On estime que le nombre d'exploitation a été divisé par quatre depuis 1950 (à Champdray, malgré l'existence de terrains de plateau mécanisables, on ne compte plus aujourd'hui que cinq exploitations sur les 17 existant encore en 1950). La filière laitière qui s'est développée au lendemain de la guerre s'est appuyée sur des industries agro-alimentaires qui, aujourd'hui encore, structurent complètement la filière agricole. Sur notre zone d'étude, la fromagerie Bongrain-Gérard du Tholy est le seul collecteur du lait. Sa présence garantit aux exploitants l'achat de leur lait par un interlocuteur local, sensible aux problématiques de chacun. Toutefois, ce monopole peut également susciter des inquiétudes sur l'avenir de la filière. L'agriculture qualitative reste très peu développée ; l'exemple en étant l'AOC Munster qui n'implique pas de contraintes particulièrement sévères (techniques productives, races bovines, espace de collecte etc.).

- Les particularités agricoles actuelles dans le département

A l'échelle départementale, les Vosges comptent 2 800 chefs d'exploitation et co-exploitants professionnels. Leur âge moyen est de 45 ans, deux tiers des exploitants ayant plus de 50 ans affirment ne pas avoir de successeurs connus.

Ces agriculteurs géraient 1 970 exploitations professionnelles en 2005, soit 270 de moins qu'au recensement agricole de 2000³ (repli le plus fort de la région Lorraine sur cette période). La nature, le relief et l'importance des boisements limitent la superficie agricole à l'équivalent de 35% du territoire départemental (la valeur régionale est à 45%).

Les petites structures sont majoritaires (moins de 100 ha) même si le nombre de celles de plus de 200 hectares augmente (elles valorisent 24% de la SAU du département). Ainsi, la SAU moyenne par exploitation est passée de 90 ha en 2000 à 104 ha en 2005.

Neuf exploitations sur dix élèvent des bovins, disposant d'une moyenne de 70 hectares de STH complétés par 15 hectares de cultures fourragères. La spécialisation laitière est encore très nette, présente sur 1 100 exploitations, soit dans 75% des structures vosgiennes, alors que le cheptel al-

³ Agreste Lorraine, 2005.

laitant ne concerne que 37% des élevages. L'effectif moyen par exploitation est de 44 têtes pour les élevages laitiers (2005).

3. Caractéristiques du bâti agricole dans le Géromois : l'analyse de huit exploitations

Huit exploitations ont été enquêtées, réparties de manière relativement homogène à l'intérieur du périmètre d'enquête. Elles présentent toutes un système agricole basé sur l'élevage bovin laitier avec les nuances suivantes :

- trois sont totalement spécialisées (A, B et D)
- trois sont spécialisées en bovin lait et cultures (C, F et H)
- une présente un système mixte bovin laitier et allaitant avec cultures, ayant également une activité parallèle de minoterie (E)
- une présente un système mixte bovin laitier et allaitant, porcin et cultures (G).

Leur SAU ne dépasse pas 80 ha (A, D et G), la plus petite étant de 25 ha (H dont l'exploitant est double actif) et la SAU moyenne est de 65 ha.

Tous les exploitants sont des hommes, la moitié étant célibataires. Presque tous ont repris l'exploitation familiale (seul H est issu de la reconversion) et ont reçu une formation agricole initiale, y compris l'un d'entre eux qui a travaillé à l'extérieur avant de reprendre l'exploitation familiale (G). L'installation la plus ancienne date de 1972 alors que la plus récente est de 2005, les exploitants rencontrés étant actuellement relativement âgés (moyenne d'âge de 45 ans).

Enfin, trois exploitants ont diversifié leurs activités ou souhaitent le faire. Deux d'entre eux vendent directement leur production (C transforme et vend son lait en direct (munster fermier), E vend de même du lait (bien qu'il ne le transforme pour l'instant pas) et de la farine et envisage de vendre du beurre). Ce sont par ailleurs les moins isolés, étant en bordure de bourg. C a également aménagé un gîte rural dans un ancien appartement. Enfin, F souhaite créer un gîte équestre.

	Système de production	SAU	Diversification	Exploitant	Installation
Exploitation A	Elevage bovin laitier (50 VL)	80 ha	/	Homme marié, 52 ans, issu de la formation agricole professionnelle	1978 en reprise familiale
Exploitation B	Elevage bovin laitier (20 VL)	75 ha	/	Homme marié, 58 ans, issu de la formation agricole professionnelle	1972 en reprise familiale
Exploitation C	Elevage bovin laitier (25 VL) / cultures (7 ha)	50 ha	Gîte rural et vente directe (lait)	Homme célibataire, 45 ans, issu de la formation agricole professionnelle	1992 en reprise familiale
Exploitation D	Elevage bovin laitier (30 VL)	80 ha	/	Homme célibataire, 56 ans, issu de la formation agricole professionnelle	1974 en reprise familiale
Exploitation E	Elevage bovin laitier (8 VL) et bovin allaitant (5 bœufs) / cultures (30 ha - blé, seigle, épeautre)	60 ha	Vente directe farine et lait (prévoit fabrication et vente directe de beurre)	Homme célibataire, 45 ans, issu de la formation agricole professionnelle	1981 en reprise familiale
Exploitation F	Elevage bovin laitier (50 VL) / cultures (11 ha - orge, triticale, seigle)	70 ha	Envisage gîte rural et chevaux	Homme marié, 28 ans, issu de la formation agricole professionnelle	2005 en reprise familiale
Exploitation G	Elevage bovin laitier (40 VL), bovin allaitant (7 bœufs) et porcin (30 porcs) / cultures (8 ha)	80 ha	/	Homme célibataire, 38 ans, issu de la formation agricole professionnelle	1999 en reprise familiale
Exploitation H	Elevage bovin laitier (15 VL) / cultures (3 ha)	25 ha	/	Homme marié, 35 ans, issu de la reconversion et double-actif	2004 en reprise familiale

fig.7. : tableau récapitulatif des exploitations enquêtées (source EBA nationale)

3.1. Evolution des exploitations étudiées depuis les années 1960

3.1.1. Evolution générale des exploitations étudiées depuis 1960

- Avant 1960, de petites exploitations de polyculture élevage

Les exploitations dont les traces sont les plus anciennes remontent à la toute fin du XVIIIe siècle et au XIXe siècle. L'exploitation C date ainsi au moins de 1798 ; elle présente le bâtiment le plus ancien conservé sur les exploitations étudiées. Peu d'entre-elles comportent cependant des bâtiments antérieurs à 1900 voire 1950, les exploitations ayant souvent connu des destructions notamment pendant la Seconde Guerre mondiale.

Dans la première moitié du XXe siècle, deux exploitations connaissent un incendie (F en 1918, A en 1933). Les bâtiments sont alors reconstruits sur les fondations anciennes. Seul l'emploi du granit dans la construction en remplacement du grès rose marque une évolution. Ce sont de petites exploitations de polyculture-élevage dont les exploitants sont majoritairement double actifs (bûcherons, salarié du textile, carriers...), seuls D et F sont installés à temps plein. L'ensemble de la ferme est contenue dans un seul bâtiment bloc (habitation, activités agricoles) même si une remise lui est parfois annexée (A, D, E, F et G).

Peu d'entre-elles connaissent de modification majeures avant la Seconde Guerre mondiale. On note cependant différentes constructions :

- C construit un poulailler et un appentis en 1920, un appartement pour les grands-parents en 1928, une « déchargeuse » en 1936 (la première sur les exploitations étudiées) et enfin une remise en 1936.

- G construit une extension pour l'étable en 1910 et F en fait de même en 1935 (il est alors agriculteur à temps plein).

Ces constructions sont toutes effectuées en extension du bâtiment bloc.

Les incendies de fermes organisés par les Allemands en 1944 lors de leur retraite a fortement touché le secteur. Ainsi, trois des exploitations de l'échantillon sont détruites (E, F et H). Ces exploi-

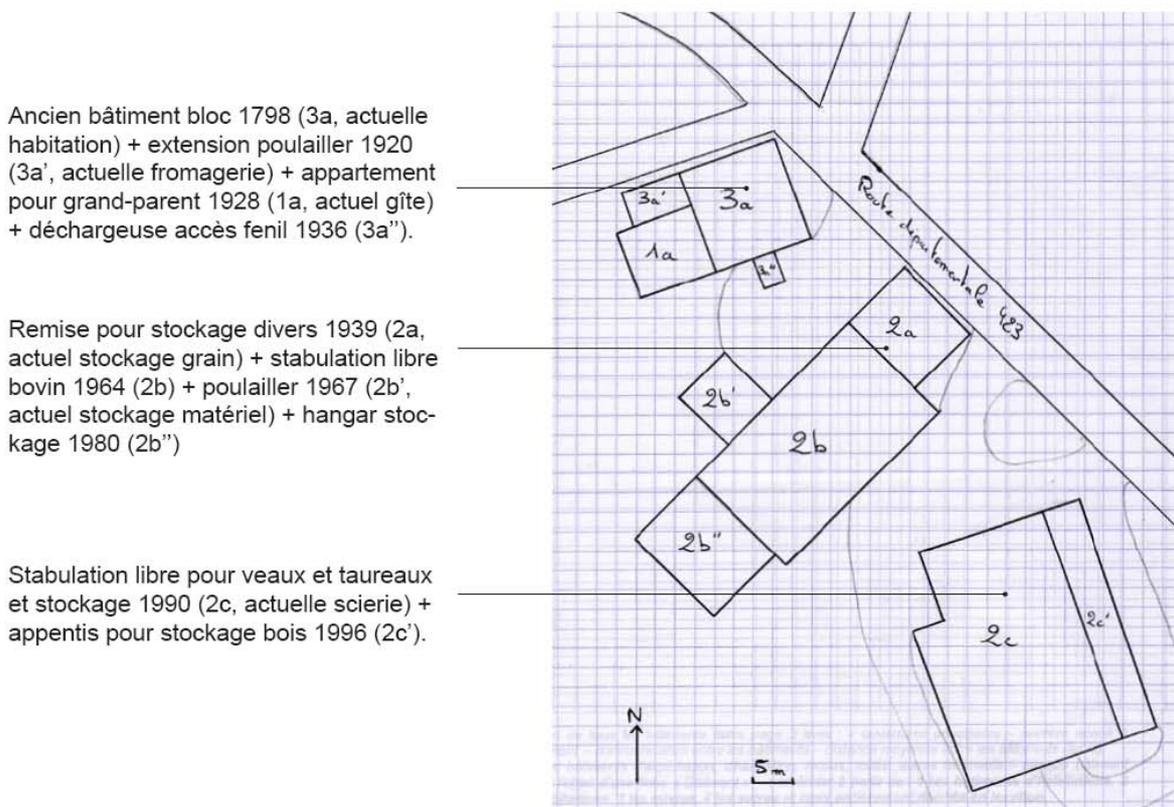


fig.8. : Plan masse de l'exploitation C (source EBA 88 / EBA Nationale)

tants ont ensuite bénéficié en dédommagement de prêts au titre de leurs dommages de guerre (prêts sans intérêts) ; tous reconstruiront leurs exploitations dans les années suivantes en les modernisant. L'exploitant B a même racheté les droits de dommages de guerre de deux autres agriculteurs et détruit son bâtiment d'exploitation, non incendié par les allemands, pour le reconstruire à neuf. D'autres achètent alors des bâtiments extérieurs pour vivre pendant les travaux de reconstruction (B et H), ces bâtiments seront ensuite abandonnés ou peu utilisés.

Ces reconstructions sont encore faites sur les fondations de l'ancien bâtiment, sauf pour l'exploitation E, ancien moulin, qui quitte le bord de la rivière et déplace son bâtiment d'une centaine de mètres pour bénéficier d'un meilleur ensoleillement (l'arrivée de l'électricité lui permet de se passer de la force hydraulique).

Ces nouveaux bâtiments d'exploitation sont d'un type très proche de celui des anciens, ils en reprennent les formes bien que la plupart soient agrandies (seule B est marquée architecturalement par un style de façade plus moderne). Le granit est cependant plus systématiquement utilisé en remplacement du grès rose. Les bâtiments construits restent ainsi toujours des fermes blocs abritant l'ensemble de l'exploitation sous un toit unique.

Les exploitations commencent à se moderniser. Deux exploitants achètent leur premier tracteur dans les années 1950 (E en 1954 et H en 1958, D suivra en 1962). Certains ajoutent une nouvelle extension à l'étable (D en 1955) ou installent des systèmes de « déchargeuse » (H en 1951, G en 1955). Un autre se consacre enfin à temps plein à son exploitation (A à partir de 1950). L'exploitation H achète un bâtiment ancien éloigné de 500 m pour s'agrandir, qui lui permet d'y installer 12 vaches et un porc.

Certains commencent également à augmenter leurs surfaces en récupérant des terrains délaissés par d'autres. Enfin l'exploitation G effectue des modifications internes à son logement en 1957 avec la mise en place d'un couloir avec escalier et d'une salle de bain dans la grange.

Ainsi en 1960 toutes les exploitations présentent un système de polyculture élevage (avec essentiellement quelques vaches) sur des surfaces relativement faibles (de 8 ha (A) à 28 ha (F)). Les cultures sont peu présentes, avec la production de quelques céréales et de pommes de terre.

Durant cette période de l'immédiat «après guerre», la structure des exploitations demeurent donc inchangée ; le modèle «bloc à trois rangs» continuant d'être la règle strictement appliquée même dans les reconstructions. Il est à noter que la plupart des exploitations étudiées (qui pour rappel sont celles qui sont encore en activité aujourd'hui) ont subi des destructions de guerre. Mais on peut en faire une lecture différente, en se demandant si ce n'est pas parce qu'elles ont été reconstruites à cette époque qu'elles se sont maintenues. On a observé sur le terrain de nombreuses fermes qui n'ont pas été endommagées par la guerre, et qui elles ont abandonné leur fonction productive. On peut alors peut-être penser que les destructions ont «permis» la pérennité des exploitations ? Cette lecture problématique de l'histoire locale nous semble intéressante. D'une part, en reconstruisant leur ferme, ces exploitants ont été en partie les plus aptes à moderniser leur bâtiment les années suivantes et maintenir ainsi leur activité jusqu'à aujourd'hui. Et d'autre part, le pari de la reconstruction, tant financièrement que socialement, a conduit ces habitants à s'engager pleinement dans l'agriculture en augmentant notamment les volumes et en fonctionnalisant plusieurs aspects de la ferme, abandonnant ainsi le statut de double-actif. La reconstruction serait donc un premier témoignage de spécialisation agricole.

- les années 1960 et 1970, la modernisation des exploitations et la spécialisation laitière

Les années 1960 et 1970 sont marquées par la spécialisation progressive mais accentuée des exploitations vers le système bovin laitier qui engendre une vague de nouvelles constructions.

L'exploitation A construit en 1961 l'une des premières étables en stabulation libre du secteur, sur logettes avec système de caillebotis sur fosse à lisier et salle de traite et laiterie, accompagnée de silos couloirs liés au début de l'ensilage d'herbe. Installé en travers de la pente et bénéficiant de fait d'accès différents avec plusieurs niveaux, de la même façon que le bâti ancien, l'exploitant profite de l'étage pour y installer un élevage de 600 poules pondeuses.

La plupart des exploitations suivent le mouvement : C construit une étable en stabulation libre en 1964, B en 1965, E en 1970, H en 1974, F en 1976, A en construit une nouvelle en 1975 et G construit une étable stabulation entravée avec évacuateur à fumier en 1978. Seule l'exploitation D ne construit pas de nouveaux bâtiments (elle avait construit une extension en 1955), mais achète deux bâtiments de fermes éloignés, l'un de 1 km en 1975, et l'autre de 500 mètres en 1976, à la fois pour le logement des vaches et le stockage du fourrage.

Dans le même temps le développement de matériel plus imposant implique pour son abri la construction de nouveaux bâtiments ou appentis (H en 1961 et 1976, E en 1970). Enfin en 1968, D installe une nouvelle griffe à fourrage pour le foin en vrac impliquant la modification de la charpente ancienne.

Tous ces nouveaux aménagements et constructions se font dans le prolongement des bâtiments blocs traduisant un attachement particulier à ce système d'organisation. Les exploitants s'efforcent d'utiliser au mieux les espaces changeant de destination (logement des génisses, laiterie, stockage, agrandissement des parties habitables, etc.). Les vaches laitières quittent cependant majoritairement le bâtiment ancien qui change alors d'usage :

- l'exploitation C transforme et agrandit son logement sur la grange (création d'une salle à manger en 1964), puis installe une fromagerie dans l'ancienne étable en stabulation entravée (profitant de sa localisation en bordure de village, l'exploitant se met dès lors à vendre directement son lait afin de pallier à des difficultés économiques).
- L'exploitation B réaffecte l'ancienne étable en stabulation entravée au logement des veaux et vaches taries en 1975 et installe une salle de traite dans un ancien bâtiment en 1977.
- L'exploitation H installe une laiterie dans l'ancienne porcherie en 1974.

Les bâtiments anciens sont ainsi pour une grande part adaptés à de nouvelles fonctions liées aux évolutions agricoles. La très grande majorité des habitations ne sont pas abandonnées mais transformées, la sortie des activités agricoles du corps de ferme ancien permettant de récupérer des surfaces importantes utilisées alors à améliorer le confort de l'habitat. Seul l'exploitant A construit une nouvelle habitation en 1970 à proximité de l'ancien corps de ferme, abandonnant l'ancienne habitation, que le fils a entrepris pendant de réaménager totalement dès 1977.

Cette évolution généralisée s'accompagne de l'augmentation des superficies, avec un accroissement des surfaces herbagères au détriment des cultures (A avait réduit la culture de pomme de terre dès 1961, l'exploitation B l'arrête en 1975, (en même temps qu'il cesse l'élevage de poules pondeuses) et F fait de même en 1976). La SAU individuelle peut atteindre 75 ha (B). Le cheptel bovin peut réunir une cinquantaine de vaches laitières (A), avec un minimum de 20 vaches laitières (B et D) ; certaines exploitations atteignent déjà leur capacité d'élevage actuelle.

- Les années 1980 et 1990, de nouvelles extensions

Dans les années 1980 la plupart des exploitants construisent de nouvelles extensions, soit pour les étables en stabulation libre, soit pour le stockage. Jusque dans les années 1990, toutes ces constructions sont encore implantées en extension des bâtiments existants, renforçant la construction en blocs :

- Les exploitants C, D et G élèvent des appentis pour le garage du matériel en 1980, H en 1985 puis 1990, F met en place une extension d'étable en stabulation libre avec logettes pour bovins en 1985 puis un appentis pour abriter son matériel en 1990. L'exploitant G réalise aussi une extension pour stocker son fourrage en 1988, B le fait en 1989 puis 1990.
- L'exploitant C construit une nouvelle étable en stabulation libre pour veaux et génisses en 1990 ; à la retraite de son père, celle-ci est transformée six ans plus tard en scierie ce qui nécessite l'adjonction d'un nouvel appentis.

En revanche, à la fin des années 1990, l'exploitant A crée une étable en stabulation libre avec stockage de fourrage et matériel à trois kilomètres du siège de l'exploitation, installée au cœur des pâturages. Parmi les exploitations étudiées, cette construction marque le premier cas non seulement de sortie totale du bâti ancien, mais également de délocalisation des activités agricoles au milieu des

blocs de pâturages, à distance du lieu de l'habitation⁴.

L'exploitant E, à la suite de son père, maintient et renforce l'activité de minoterie sur la base d'une vente directe de farine aux particuliers. Comme l'exploitant C, établi en bordure de village, il bénéficie plus facilement d'une proximité de la clientèle. Il remet en état le vieux moulin et installe une nouvelle turbine, marquant le développement d'une patrimonialisation nouvelle du bâti ancien liée à de nouvelles générations d'exploitants.

De même dans les années 1980 et 1990, les bâtiments achetés après la guerre comme logement provisoire en attendant la reconstruction de l'exploitation et abandonnés ensuite sont rénovés par les exploitants ou leur famille :

- L'exploitant H (oncle de l'actuel exploitant) rénove l'ancien bâtiment éloigné comme habitation en 1983.

- En 1992 le fils de l'exploitant B reprend la ferme abandonnée à trois kilomètres et la rénove dans le but de l'habiter. Il remet en place une charpente traditionnelle et la construit avec les « pierres tombées ». Ce dernier exemple traduit de la même façon un nouveau regard sur les bâtiments anciens. En effet, si son père avait abandonné ce bâtiment pour se consacrer à moderniser son exploitation, il y revient quant à lui en lui accordant une valeur patrimoniale. Il n'est en revanche pas intéressé pour reprendre l'exploitation et exerce une activité extra agricole.

La spécialisation laitière des exploitations se confirme pendant ces décennies, les cultures (à part sur l'exploitation E qui a une activité de minoterie) se réduisent voire disparaissent (l'étable en stabulation libre sans paille n'impose plus de culture de céréales à paille). La culture de pommes de terre n'est plus d'actualité, l'exploitation D l'arrête en 1980, l'exploitation E en 1990. Enfin la production de poules pondeuses est abandonnée en 1985 sur l'exploitation A, à la retraite du père.

- Les années 2000, vers de nouveaux bâtiments éloignés ?

Dans les années 2000 la plupart des exploitations confirme leur spécialisation laitière, bien que l'évolution de cette production et de son contexte amène certains agriculteurs à commencer à envisager d'autres valorisations ou diversifications (gîte, vente directe).

Dans le même sens, deux exploitations commencent à élever des bovins allaitants en soutien de la production laitière (E et F).

L'exploitation F a également lancé une production de 30 porcs installés dans l'ancienne étable en stabulation libre de 1978 suite à la construction d'une nouvelle étable en stabulation libre en 2000 sur le site de l'exploitation (lors de l'installation du nouvel exploitant). Il traduit encore le souci permanent de réutilisation et de valorisation du bâti antérieur. On retrouve également le souci de restructuration parallèle du bâti existant (rénovation de bâtiments, destruction de laiterie ou silos, etc.) à l'occasion de la construction d'un nouveau bâtiment.

L'exploitation H est reprise en 2004 par le neveu de l'exploitant retraité, restant double actif. Il développe la culture de céréales pour la paille (seigle) et choisit d'élever des vaches vosgiennes en remplacement des prim'holstein⁵ élevées précédemment.

Sur l'exploitation E, le ramassage du lait n'étant plus effectué par la fromagerie depuis 2005, l'exploitant vend directement son lait et envisage aujourd'hui la production et la vente directe de beurre. Il souhaite également se consacrer de façon plus importante à la minoterie.

Ainsi en 2007, toutes les exploitations ont encore une activité agricole dominée par l'atelier de production laitière. Trois d'entre-elles ne pratiquent aucune culture annexe. Les surfaces atteignent jusqu'à 80 hectares (A, D et G) pour des cheptels de 50 vaches laitières au maximum (A et F).

On observe actuellement deux tendances, entre la volonté d'intensifier la production laitière par la création d'un nouveau bâtiment d'élevage éloigné et directement connecté aux parcelles (C et F), et

⁴ D'un certain point de vue, ce choix revient à la conception initiale locale, avec un site d'exploitation implanté au milieu des parcelles exploitées.

⁵ Choix de conviction personnelle, qui témoigne, dans cet échantillon, de l'apparition d'une nouvelle génération et d'une autre culture agricole.

la volonté de trouver d'autres moyens de diversification et de valorisation, soit par la vente directe (C et E, même si C ne prévoit de l'arrêter qu'en raison de la charge de travail), soit par la diversification touristique. C'est le cas dans l'exploitation F tenue par un jeune couple nouvellement installé ; celui-ci envisage d'une part de délocaliser la production laitière dans un nouveau bâtiment éloigné et d'autre part de créer une nouvelle activité tournée vers le cheval, de type gîte équestre.

Les perspectives sont aujourd'hui dominées par la démographie des exploitants : sur les huit exploitants quatre sont célibataires (C, D, E et G), ce qui pose la question de la continuité familiale de ces exploitations, et trois exploitants sont proches de la retraite et n'ont pas de repreneurs identifiés (A, B et D) :

- L'exploitant D n'a pas construit de bâtiments depuis 1960 et sa succession n'est pas envisagée. Ses terres seront a priori reprises par d'autres agriculteurs et les bâtiments pourront être facilement revendus pour devenir des résidences secondaires (il a déjà eu des propositions même s'il n'a pas voulu y céder).

- En revanche, dans les exploitations A et B, l'imbrication des fonctions d'exploitation et d'habitation dans les bâtiments interdit toute dissociation. Il n'y a pas d'autre choix pour les propriétaires que de quitter leur habitation en cédant l'ensemble des bâtiments à un futur exploitant ou de garder ce dernier sans perspective de réemploi des bâtiments d'exploitation, notamment des plus récents, importants, et qui n'ont actuellement pas de valeur patrimoniale reconnue.

La perspective majeure semble être une poursuite de la concentration des exploitations et de leur structuration sur des sites peu nombreux mais fonctionnels, éventuellement nouveaux. Cela se fera évidemment aux dépens d'une partie des structures d'exploitation antérieures même développées récemment, qui devront trouver de nombreux emplois, notamment non agricole.

3.1.2. L'exemple de l'évolution d'une exploitation : l'exploitation A

A la suite d'un incendie de la ferme bloc préexistante, celle-ci a été reconstruite en 1933. Les bases de l'ancien bâtiment ont été conservées, des éléments ont cependant été modifiés (transformation de la porte charretière avec la destruction de la voûte cintrée en grès pour la remplacer par un linteau droit en granit). Les exploitants d'alors, les grands-parents de l'agriculteur actuel, y pratiquaient un système de polyculture élevage autosuffisant.

En 1950, le père de l'exploitant actuel s'installe comme agriculteur à temps plein. L'exploitation compte alors quatre vaches laitières dans l'étable et exploite une surface agricole utile de six hectares dont deux hectares sont cultivés en pomme de terre.

En 1958 il crée une avancée de toit sur la façade nord pour installer une « déchargeuse ». La charpente de 1933 est modifiée pour permettre l'installation d'une griffe à foin sur pont roulant. Au même moment, l'exploitation acquiert son premier tracteur et une faneuse.

En 1961, l'acquisition de 20 hectares de prairies et de prés de fauche permet une augmentation du troupeau laitier ; l'agriculteur décide de construire une étable en stabulation libre pour 15 vaches laitières avec logettes et aires d'exercice et d'alimentation sur caillebotis, la fosse à lisier étant logée sous le bâtiment. C'est alors l'une des premières étable en stabulation libre du secteur, entraînant

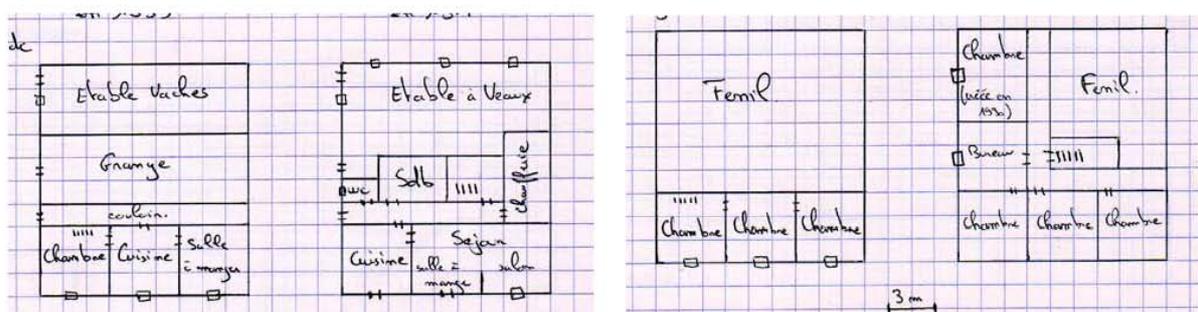


fig.9. : Evolution de l'aménagement intérieur du bâtiment mixte de l'exploitation A entre 1960 et 2007 (exploitation A / source EBA 88)



fig.10. : Vue d'ensemble de l'exploitation A (source EBA 88)

de nombreuses visites. Deux silos couloir pour l'ensilage d'herbe ainsi qu'une salle de traite et une laiterie sont aussi réalisés. Ce nouveau bâtiment est accolé à l'ancien bâtiment bloc en travers de la pente. L'exploitant installe à l'étage 600 poules pondeuses, ayant l'accès de plein pied par le nord. La même année il décide de limiter à un hectare sa culture de pomme de terre.

En 1970 il construit une nouvelle habitation détachée du corps de ferme, de type pavillonnaire (le seul cas rencontré dans les enquêtes). Cela exprime une volonté de modernisation par l'abandon du bâtiment ancien au profit de bâtiments modernes.

En 1973 son fils commence à travailler sur la ferme en tant qu'aide familial. Deux ans plus tard ils construisent une nouvelle étable en stabulation libre pour 66 bovins dans le prolongement de la première. Elle est en bardée de tôles. Il installe une griffe pour le stockage du foin en vrac. L'exploitation atteint alors une superficie de 75 ha et une capacité de logement de 50 vaches laitières et 40 génisses⁶. La même année, il double l'activité de poules pondeuses (1 200 poules pondeuses).

En 1977 le fils se marie et commence à réaménager l'ancienne habitation délaissée par son père sept ans plus tôt. Ils démolissent l'intérieur pour ne conserver que les façades qui sont toutefois l'objet de modifications d'ouvertures. En 1978 il s'installe en GAEC avec son père.

Le GAEC dure jusqu'à la retraite du père en 1985. Le fils décide alors d'arrêter l'activité de poules pondeuses, l'étage sert désormais au garage du matériel. Il construit la même année deux appentis, l'un pour le matériel et l'autre pour le stockage des fourrages.

En 1988 la façade de l'ancienne habitation est enduite à la chaux, deux ans plus tard ils aménagent une chambre pour leur quatrième enfant au-dessus de l'ancienne étable et percent une fenêtre.

⁶ le cheptel ne variera plus jusqu'à aujourd'hui

Le chemin d'accès est goudronné.

En 1995 il remplace le bardage métallique de l'étable en stabulation libre de 1975 par un bardage bois. Puis quatre ans plus tard, en 1999, il construit une étable en stabulation libre avec stockage de fourrage éloignée de trois kilomètres au milieu d'une zone homogène de pâturages de 25 hectares. Le bâtiment est totalement bardé de bois.

L'exploitant prévoit de partir à la retraite en 2015, aucune reprise familiale n'est envisagée ce qui sous-entend la vente totale de l'exploitation y compris de la partie habitation qui lui est juxtaposée. L'existence d'un nouveau bâtiment sur un autre site que l'habitation et en accès direct aux espaces de pâturages permet d'envisager facilement la reprise de l'exploitation par une personne extérieure. Cependant le site ancien ayant été agrandi jusque dans les années 1990, la question du réemploi de ces bâtiments se posera alors en cas d'abandon de leurs fonctions agricoles : soit leur disparition, soit de nouvelles valorisations à trouver. Cela impliquera de porter une nouvelle réflexion sur ce site, notamment sur l'utilisation et le changement de destination potentiels des surfaces bâties nombreuses construites depuis 1960.

3.2. Typologie du bâti sur les exploitations rencontrées

Au total, 58 bâtiments ont été étudiés sur les exploitations représentant une surface au sol de 11 264 m² (soit 1 408 m² par exploitation). Les bâtiments modernes sont largement dominants (61,5% des surfaces), suivi des bâtiments anciens (34,6%) et neufs (3,8%).

3.2.1. L'habitat



fig. 11. : Bâtiment mixte ancien (exploitation D / source EBA 88)



fig. 12. : Ancien bâtiment mixte datant de 1798 (exploitation C / source EBA 88)



fig. 13. : Ancienne «déchargeuse» (exploitation A / source EBA 88)



fig. 14. : Ancien bâtiment mixte 1950 (exploitation B / source EBA 88)

Les habitations représentent aujourd'hui 6,8% du nombre des bâtiments, 13,7% sont cependant considérés comme mixtes. Une seule a été construite après 1960 (A en 1970).

Ainsi les exploitants sont très majoritairement logés dans le bâti ancien, ayant pu facilement étendre leur logement sur les anciens espaces agricoles (étables, granges) libérés par la migration des activités vers de nouvelles constructions. Si l'espace d'habitation était relativement compté dans les anciennes maisons blocs en 1960, la sortie de l'élevage de ces bâtiments a permis sa modernisation et son extension.

3.2.2. Les bâtiments agricoles anciens

Les bâtiments anciens sont aujourd'hui minoritaires sur les exploitations étudiées, représentant 34,6% des surfaces bâties. Les éléments les plus anciens encore existants remontent à 1798 (A), représentant 3,5% des surfaces bâties. L'essentiel du bâti ancien date du début du XXe siècle (27,5% de la totalité des surfaces bâties), notamment du fait des destructions de la Seconde Guerre mondiale. Enfin, le bâti construit au XIXe siècle, pendant le maximum démographique et qui a pu échapper aux différentes destructions, représente 12% des surfaces bâties.

On retrouve ainsi différentes « époques » de construction, même si la typologie formelle reste proche jusque en 1960. Tous sont des bâtiments blocs hébergeant l'ensemble des fonctions de la ferme, habitat et espaces agricoles (fig.11 et 12). Seules quelques exploitations possédaient un ou deux bâtiments supplémentaires (remise, moulin). On les retrouve disposés dans la pente de façon à présenter leur pignon à la vue lorsqu'il se trouve sur un versant (exploitations A, B, D et H). Le grès est utilisé pour les bâtiments les plus anciens, alors que ceux construits notamment à partir du début du XXe siècle utilisent le granit. Tous sont en charpente bois, et ils sont aujourd'hui majoritairement couverts en tuiles mécaniques (89,9%), le reste étant en fibre ciment.

On note également des modifications datant de la première moitié du XXe siècle, essentiellement liées à des évolutions agricoles (« déchargeuses » pour le foin (fig.13), poulaillers, etc.). Mais tous ces éléments sont placés en extension des bâtiments existants.

Les bâtiments reconstruits suite à la Seconde Guerre mondiale ont également conservé cette organisation, même si les volumes ont pu augmenter. On remarque cependant des évolutions sur les façades par exemple, avec des styles modernes (exploitation B (fig.14)).

La plupart des constructions anciennes ont ensuite connu des modifications importantes depuis 1960, celles-ci étant essentiellement intérieures. L'évolution agricole a permis de libérer la plupart des surfaces auparavant vouées à l'élevage et au stockage. Ceux-ci ont pu être transformés en chambres ou pièces à vivre. Les façades extérieures ont également pu être modifiées.

3.2.3. Bâtiments agricoles modernes et neufs

Les bâtiments modernes sont les plus importants (61,5% du bâti), les phases ayant été les plus conséquentes étant les années 1970 et 1980 (37,8% de la totalité du bâti). Depuis 1990 les surfaces construites ont été moindres (5,1% dans les années 1990 et 3,8% pour les bâtiments neufs (construits après 2000)).

Les bâtiments modernes sont essentiellement couverts en tuiles mécaniques (39,3%), le reste étant en fibre ciment (36,2%) ou en tôles métalliques (14%). 60% des charpentes sont métalliques. Le bâti moderne et neuf est essentiellement lié à la spécialisation en bovins laitiers (étable en stabulation libre, stockage foin, silos ensilage, etc.), l'emprise des bâtiments de stockage (garage du matériel essentiellement) est également importante..

Le bâti neuf est quant à lui exclusivement construit en structures et couvert en tôles métalliques. S'agissant des murs, aucun mur de parpaing n'a été construit avant 1960 et aucun bardage métallique avant 1970.

Les évolutions agricoles advenues depuis 1960 ont progressivement déplacé les activités d'élevage dans différentes générations de bâtiments. Les étables en stabulation libre des années 1960 (fig.15) et 1970 ont impliqué la sortie majoritaire des vaches laitières des bâtiments anciens, puis dans



fig.15. : Stabulation libre logettes avec première partie 1961 (exploitation A / source EBA 88)



fig.16. : Stabulation libre 1999 éloignée de 3 km du siège d'exploitation (exploitation A / source EBA 88)



fig.17. : Intérieur grange foin en vrac avec système de griffe (exploitation B / source EBA 88)



fig.18. : Extension étable entravée 1978 (exploitation H / source EBA 88)

de nouveaux bâtiments plus récents à partir des années 1990. On remarque ainsi un glissement des activités agricoles dans différentes générations de bâtiments.

Les agriculteurs réutilisent cependant au mieux les espaces dont ils changent l'usage (soit des productions annexes, comme les volailles ou le porc, le stockage de matériel ou la diversification, vente directe ou gîte).

De plus, on remarque une typologie particulière de ces nouveaux bâtiments, restés jusque dans les années 1990 majoritairement en bloc autour des bâtiments anciens et ayant ainsi permis une meilleure réutilisation des constructions précédentes. Cette évolution a entraîné l'apparition de nouveaux types de ferme bloc présentant plusieurs générations de constructions imbriquées, jusqu'à la sortie récente des bâtiments d'élevage vers des sites éloignés (fig.16). A l'image du bâti ancien, les nouvelles constructions ont généralement tiré parti de la pente (stockage de fourrage au-dessus du logement des animaux, fosses à lisier sous le logement des bovins, autres productions à l'étage des étables (poules pondeuses)), créant ainsi une typologie particulière de bâtiments modernes.

4. Constats et observations

4.1. De la ferme bloc à une séparation entre habitat et exploitation

Sur les exploitations étudiées, on peut ainsi dissocier quatre grandes phases d'évolutions bâties :

- Une restructuration et agrandissement de la ferme d'origine, notamment grâce aux « dommages de guerre », comprenant souvent l'ajout d'une « déchargeuse » à partir de 1945.

- Une apparition des premières étables en stabulation libre à libre service, avec généralisation au niveau local du système lisier sur caillebotis dans les années 1960 et 1970, puis une extension de ces étables dans les années 1980.

- La construction de nouveaux hangars pour répondre au développement constant de la mécanisation s'accompagnant de la poursuite des extensions dans les années 1990.

- Construction de nouveaux bâtiments d'élevage éloignés, liés à des blocs de pâturages à partir des années 1990 et dans les années 2000. On note un renouveau de la généralisation du bois dans les nouveaux bâtiments avec une large place accordée à la fonctionnalité afin d'augmenter le cheptel sans alourdir la charge salariale.

Ainsi progressivement, les activités agricoles sont sorties du bâti ancien, d'abord groupé autour de l'habitation existante pour aujourd'hui s'en séparer totalement. L'une des caractéristiques locales a été d'adosser l'exploitation moderne au bâtiment ancien sans jamais cesser d'utiliser ce dernier, au cours d'une longue première phase de conservation du principe du bâtiment bloc.

On note ainsi une utilisation maximale du bâti ancien, avec cependant souvent un entretien à moindre coût avec des techniques modernes (utilisation du béton pour afficher une exploitation moderne dans les années 1970). De même l'auto construction est largement pratiquée, permettant de maîtriser les coûts au maximum. L'utilisation systématique du moindre m² de bâtiment est une constante.

Les perspectives d'évolution de certaines de ces exploitations pose la question du devenir de leurs bâtiments, d'habitation d'une part, d'exploitation de l'autre. Si l'exploitation F est un exemple de reprise familiale récente et dynamique, les exploitations A, B, C et D se posent clairement la question de leur reprise. L'intégration de l'habitation dans les bâtiments agricoles datant d'avant 1990 peut alors poser problème, comme on l'a vu, dans le cas de succession extérieur à la famille actuelle.

En l'absence de repreneur, que deviendront ces bâtiments et notamment ceux construits après 1960 qui sont les plus importants ? Quelles seront les possibilités de leur réutilisation ou faudra-t-il alors envisager leur disparition ? Enfin, en cas de reprise des ces corps d'exploitation, ces agriculteurs pourront-ils conserver leur habitation complètement imbriquée avec les bâtiments d'exploitation ou devront-ils envisager de laisser leur habitation à leur successeur ?

La question qui se posera sera alors notamment celle de la valorisation du bâti moderne. Si la partie habitable pourra conserver cet usage, quel sera l'emploi et le devenir possible des générations de bâtiments construits depuis 1960 s'ils quittent pour certains d'entre eux leur vocation agricole.

4.2. Une vision nouvelle du patrimoine ?

L'échantillon retenu a également permis plusieurs observations :

- dans l'exploitation B, le fils reconstruit selon des méthodes traditionnelles l'ancien corps de ferme laissé à l'abandon (fig.19).



fig.19. : Ancienne fermette en cours de rénovation par le fils de l'exploitant (exploitation B / source EBA 88)



fig.20. : Ancien bâtiment mixte rénové par l'exploitant pour habitation seule (exploitation H / source EBA 88)

- l'exploitant E rénove de même l'ancien moulin abandonné et remet en état le canal.
- l'exploitant F souhaite diversifier et valoriser ses bâtiments anciens avec la mise en place d'un gîte équestre.

- l'exploitant J, double actif, tient à valoriser la race bovine Vosgienne par convictions personnelles, ce choix n'entraînant au départ pas de valorisation financière particulière.

Ainsi si les années 1960 et 1970 semblent avoir été marquées par l'apparition d'une vague d'exploitant plutôt modernistes, les années 1990 feraient apparaître une plus grande prise en compte du patrimoine agricole ancien dans sa globalité par une nouvelle génération d'exploitant (ayant pu notamment avoir un parcours extérieur avant de revenir à l'activité agricole). On remarque ainsi, pour les exploitants les plus jeunes, une volonté de diversification et de valorisation de « l'ancien » semblant correspondre à de nouvelles « attitudes » d'agriculteurs.

4.3. Vers quelles évolutions pour un espace relativement marginalisé ?

La production bovine laitière reste cependant le modèle agricole en place depuis sa généralisation au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

La polyvalence et la diversification semblent un enjeu essentiel du maintien de l'agriculture en montagne. Pourtant ici tout reste à inventer, tant le poids de la production intensive de lait pour l'industrie est la norme (seule l'exploitation E est dans un courant inverse).

De plus face aux nouveaux conflits d'usage, la pérennité des terrains agricoles de qualité en bordure des bourgs est un enjeu actuel. Face à la nouvelle pression foncière sur ce secteur, les communes se retrouvent à choisir entre le développement de leur fonction résidentielle ou le maintien des activités agricoles. Il est par ailleurs à noter qu'une seule exploitation s'est maintenue en centre bourg (C), témoignant d'un long processus d'exclusion des activités agricoles face à la résidentialisation des bourgs. Ces exemples montrent la nécessité de prise en compte dans les procédures d'urbanisme du rôle et des fonctionnements des exploitations agricoles dans l'économie globale des ces territoires. Enfin la diversification ne semble actuellement pas encouragée. Elle est le fait d'initiatives personnelles, bien que l'on ne soit pas dans la zone la plus touristique du massif (piémont). Toutefois, si on peut percevoir des formes de diversification touristique et/ou économique via la vente directe d'une production fermière, l'avenir des exploitations étudiées semble plutôt celui d'un agrandissement des structures (et donc d'une poursuite de la déprise agricole) et d'une diversification des productions agricoles, particulièrement de l'élevage, n'excluant pas l'intensification de la production laitière tant qu'elle trouve des débouchés valorisants.

5. Ouvertures et prospectives

Ce travail d'enquête montre que les exploitations étudiées ont longtemps conservé une conception de leurs bâtiments en « bloc », partant d'anciens bâtiments mixtes caractéristiques pour n'en sortir que très progressivement jusqu'à une séparation totale qui semble s'annoncer. Sur ces exploitations, la question se pose comme ailleurs : quel est l'avenir du bâti ancien ? Est-il ainsi voué à quitter définitivement son rôle agricole ? Que deviendront les bâtiments agricoles modernes s'ils viennent également à perdre leur vocation ?

La situation de cette zone agricole, risque de connaître des évolutions importantes dans les années à venir au regard de l'âge des exploitants et du peu de reprises programmées. Dans le contexte agricole incertain actuel verra-t-on un abandon de la production laitière intensive au profit de production plus extensives (bovins allaitants) ? Dans un autre sens, quelles seront les possibilités de diversification de ces exploitations et verra-t-on l'émergence de deux types d'agriculture, l'un basé sur des systèmes agricoles extensifs, et l'autre s'appuyant sur des créneaux de diversification et situé au plus près des consommateurs potentiels (« rurbains » et touristes). Cela pose la question de la place donnée à l'agriculture dans ce territoire, appelée certainement à se modifier profondément et à redéfinir son rôle dans cet espace.

Bibliographie

Source : **Wikipédia Savouret G.**, « *La structure agraire dans les Hautes-Vosges* », Bulletin des études Vosgiennes, 1956. Agreste Lorraine, 2005.

Participation et remerciements :

Jean Mougin, délégué Mpf, Pierre Marie Georges, géographe

Personne auditionnée :

Pierre Marie Georges, géographe

Crédits photographiques :

Pierre Marie Georges, géographe

Photographie première page : Vue éloignée de l'exploitation G

PRINCIPALES CONCLUSIONS

1. Du point de vue agricole

1.1. Au niveau local

- L'existence d'un système de production agricole dominant dans chacune des aires d'études y détermine la majorité des questions de l'évolution et du devenir des bâtiments agricoles du territoire.
- *Le vieillissement du parc immobilier agricole*, composé de bâtiments anciens et même modernes devenus obsolètes, pose aux agriculteurs un problème de gestion croissant, plus ou moins important selon l'importance du parc à gérer et du système de production.
- *La diversification des activités des exploitations*, qu'il s'agisse de la valorisation directe des produits ou de l'accueil touristique, est le principal support de l'utilisation des bâtiments agricoles anciens ; son importance varie sensiblement selon les opportunités locales et les politiques mises en place.

1.2. Au plan général

- La Politique Agricole Commune et ses compléments nationaux constituent les premiers facteurs - outre les progrès techniques- de l'évolution agricole et, en conséquence, de celle des bâtiments agricoles.
- *L'évolution des exploitations a engendré des besoins nouveaux et accrus de bâtiments :*
 - L'agrandissement des exploitations, qui a pu être très important sur certains territoires, a suscité, par étapes chronologiques, un accroissement de plus en plus important des besoins de bâtiments dans les exploitations concernées.
 - La spécialisation quasi générale des exploitations agricoles et la spécificité croissante des bâtiments nécessaires, ont accentué l'abandon en plusieurs générations successives des bâtiments antérieurs inutilisés ou devenus inadaptés.
 - La modernisation technique permettant l'amélioration de la productivité du travail, en particulier la motorisation, a contribué à accroître la dimension des locaux (besoins de remise du matériel ainsi que d'accès, de manutention et de manœuvre).
- *Tous les types de bâtiments sont concernés par l'obsolescence et menacés de désaffectation à terme*, même si le problème est plus atténué pour ceux ayant une certaine valeur « patrimoniale ».
- *Les perspectives d'évolution de la PAC* inquiètent les agriculteurs et font craindre une accélération de la concentration des exploitations et la poursuite de la modernisation de bâtiments d'exploitation. Cela donne plus d'acuité au problème général du devenir des bâtiments agricoles obsolètes ou sortis des exploitations.

- *La même inquiétude sur l'impact de l'évolution de la PAC et des autres politiques agricoles sur l'exploitation* accentue les préoccupations sur l'avenir tout en manifestant un intérêt pour la diversification éventuelle des activités agricoles ou non, plus particulièrement dans les exploitations petites et moyennes...

2. D'un point de vue patrimonial et architectural

2.1. Au niveau local

- Une sensibilisation insuffisante des agriculteurs à la qualité patrimoniale (ancienne et contemporaine) de leur bâtiments agricoles.
- Une importance parfois considérable d'éléments annexes à sauvegarder. Elle pose par ailleurs la questions de moyens nécessaires et pouvant être réellement alloués pour mettre en place une politique de sauvegarde et de valorisation.
- Un impact croissant, considéré de plus en plus comme négatif, des nouveaux bâtiments agricoles sur l'environnement patrimonial et paysager de l'exploitation.
- Une tendance à l'auto rénovation et à l'auto construction, liées au coût de main d'œuvre et à la cherté de certains matériaux d'origine. Les exploitants utilisent dans ce cas des structures faciles à mettre en œuvre, avec des matériaux peu chers et rapide d'utilisation.

2.2. Au niveau général

- Un rôle positif des organismes de préservation et de valorisation du patrimoine (pays, Parc Naturel Régional...), quoique limité par leur faible couverture géographique (PNR).
- Un manque d'information sur les outils et mesures créées en faveur ce patrimoine, en particulier les aides de la Fondation du Patrimoine.
- Un manque de connaissances des qualités de l'architecture rurale traditionnelle dans le monde agricole.

3. D'un point de vue territorial

3.1. Au niveau local

- La dynamique locale des activités culturelles et sociales est, au moins autant que la politique agricole générale, un élément-clé du développement et des perspectives offertes aux exploitations agricoles

- L'approche par territoire (Pays, PNR, CDC ...) est le niveau géographique le plus homogène et le plus cohérent tant pour établir un diagnostic du bâti agricole que pour mettre en place des actions appropriées et pertinentes. ¹
- L'existence d'un foisonnement de structures et de collectivités locales, qui semble assez épars, pose la question de l'acteur le plus apte à définir et animer une politique locale du bâti agricole.

3.2. Au niveau général

- Les politiques du patrimoine rural et de l'architecture sont de plus en plus décentralisées : l'inventaire du ministère de la culture aux régions, le rôle grandissant des Parcs Naturels Régionaux et des Caue ...
- Pour autant cette prise en main par les instances locales entraîne un cloisonnement des acteurs entre eux et une méfiance vis à vis des initiatives venant du national .
- L'existence d'outils mis en place en faveur d'initiatives locales : les Pôles d'Excellence rurale, les programmes européens Leader... nécessitent une vraie appropriation locale tout en bénéficiant d'un appui national.

4. Du point de vue des acteurs pouvant être concernés

4.1. Au niveau local

- Un manque évident de diversité et d'originalité dans la panoplie des types de diversifications observées ou envisagées dans les exploitations étudiées. L'agriculteur manque de projets et d'accompagnement. Le risque d'uniformisation des possibilités de diversification est réel et peut appauvrir éventuellement l'attractivité et la diversité d'un territoire.
- Le sentiment d'une évolution rapide des attentes sociales vis à vis de l'agriculteur qu'il a de la peine à appréhender et à fortiori à s'approprier (est-il producteur? responsable de l'environnement? animateur du territoire? Etc.)
- Les élus locaux et les organismes agricoles, encore peu sensibilisés sur ces questions, particulièrement sur celle de la gestion à long terme du parc bâti agricole, les inscrivent peut-être dans leurs priorités affichées, mais bien moins dans celles de leur action.
- La présence ou l'absence de « politiques » locales sont déterminantes sur la mise en place ou non de d'actions particulières chez les agriculteurs. (cf. le recensement des plans d'urbanisme et de l'implication des différents acteurs dans l'étude générale des exploitations).

¹ En témoigne le fait que les informations apportées par l'étude à l'échelle des territoires s'avèrent à usage et à signification essentiellement locales

- L'efficacité particulière et reconnue des structures en réseau, permettant l'interaction d'acteurs aux préoccupations diverses, au niveau local. Le trio Mpf/Caue et chambre d'agriculture a été le plus souvent le noyau dur des comités de suivi locaux.
- Par endroit, le problèmes posé des documents d'urbanisme, montre une vision effectivement trop « urbaniste » et insuffisamment « ruraliste », pour traiter équitablement de la gestion de l'espace rural et agricole.

4.2. Au niveau général

- Un défaut général d'appréciation de la valeur architecturale, culturelle et socio-économique des bâtiments agricoles anciens et le manque d'intérêt pour la question des abords et de l'intégration paysagère est à souligner. Se pose la question de la vision esthétique et sensible du bâti agricole par l'agriculteur lui-même et les acteurs, notamment les élus, locaux. Ce problème se retrouve à tous les niveaux, de celui du gouvernement à celui des intéressés².
- L'insuffisance d'identification des problèmes relatifs aux bâtiments agricoles et de coordination des différents acteurs nationaux, effectifs ou potentiels, en particulier des administrations et autres institutions.
- Un cadre réglementaire des politiques d'urbanisme qui devrait mieux prendre en compte la problématique du bâtiment agricole dans l'espace rural (aspects patrimoniaux, architecturaux et paysagers) et notamment la réflexion sur le changement de destination des bâtiments agricoles délaissés.

² Ce qui peut amener à se poser la question : celle de la perte du bâti agricole ancien ou du manque de qualité dans les bâtiments contemporains est-elle un faux problème ? Cela expliquerai au moins l'absence d'intérêt qu'il suscite actuellement.

Partie IV

Recommandations

**six axes de travail pour améliorer la prise en compte
du patrimoine bâti dans les exploitations agricoles**

L'étude s'est appuyée sur une analyse précise de 120 exploitations en France et des entretiens réalisés sur place avec les agriculteurs et les acteurs locaux. C'est en particulier de ces débats et des diverses réunions de restitutions menées localement que Maisons Paysannes de France a pu faire émerger quelques pistes de réflexions, accompagnées de recommandations générales adressés aux responsables locaux et nationaux.

Les recommandations ci-dessous ne sont que des axes de réflexion pouvant être utilisés pour participer à la définition d'une politique plus large, réunissant tous les organismes compétents sur ces thématiques, et à l'initiative des pouvoirs publics.

Maisons Paysannes de France, par ses compétences et son réseau territorial, se tient à la disposition des pouvoirs publics pour participer à la mise en œuvre d'actions visant un objectif commun : la préservation et la valorisation de bâtiments agricoles intégrés dans l'environnement économique et naturel de l'exploitation agricole.

Recommandation n°1 – Etendre l'expérience menée dans d'autres territoires et valoriser l'étude auprès d'un public plus large

Afin de parfaire la connaissance de l'utilisation des bâtiments et de leur évolution et de sensibiliser les acteurs ruraux, il serait souhaitable d'étendre l'expérience à d'autres territoires, afin d'enrichir la compréhension du monde agricole et de permettre le partage de différentes expériences, pouvant avoir des similarités entre différents territoires.

- ❑ **rendre l'étude plus accessible en facilitant la diffusion d'une publication remaniée de l'étude vers un public plus large**, préparée par Maisons Paysannes de France et avec l'aide du Ministère de la Culture et de la Communication.

- ❑ **favoriser la multiplication des telles expérimentations sur le territoire français.** Maisons Paysannes de France est prête à retravailler sur l'outil méthodologique créé pour l'étude, en la rendant plus simple et plus accessible dans son usage, afin qu'elle puisse être reprise par quiconque s'intéressant à la compréhension de son territoire et à son devenir. Plus qu'une étude nationale, nous avons élaboré un outil méthodologique pour faciliter la compréhension d'un territoire dans son économie agricole et dans son potentiel patrimonial : description géographique, description économique, sociale et culturelle, analyse de l'évolution de sites, rencontre avec les agriculteurs... Elle permet donc de regarder en mobilisant différents regards un territoire et de réfléchir et d'échanger sur les enjeux de celui-ci.

En utilisant la méthode créée, un groupe d'acteurs ruraux peut découvrir la complexité du développement durable d'un petit territoire, en comprendre les différentes composantes,

prendre conscience de la diversité de points de vue possibles, produire de façon collective un diagnostic et à terme une stratégie adéquate.

Recommandation n°2 - Réunir un collectif d'acteurs autour d'un projet commun « bâtiments agricoles, paysages ruraux et développement des territoires »

Cette étude a permis dans un cadre assez général de comprendre les mécanismes de transformation des exploitations et leur impact dans le territoire, en mobilisant les acteurs du monde agricole, environnemental et culturel.

De cette expérience et des nouvelles mises en réseaux qu'elle a suscité au niveau local, il nous paraît important de la transposer au niveau national en :

- ❑ identifiant les différents acteurs nationaux et têtes de réseaux pouvant être concernés par la question du bâti agricole : milieu agricole, milieu architectural, milieu environnemental, milieu des politiques locales, milieux universitaires, milieux bancaires...
- ❑ mobilisant ces partenaires autour d'un thème de travail transdisciplinaire commun comme « architecture et agriculture dans le développement du territoire ». Un manifeste permettrait de définir ce discours cohérent et mobilisateur.

Recommandation 3 : Sensibiliser sur la question du bâti agricole : réapproprier les lieux anciens en cours ou en risque d'abandon et construire de nouveaux bâtiments de qualité

Une des réalités constatées sur le terrain montre qu'une sensibilisation pourrait être accrue auprès de différentes cibles concernées sur la question du bâti agricole et de son environnement rural. Avant d'élaborer un plan d'actions, il nous paraît important de définir vers qui s'adresser et de mieux comprendre les préoccupations de chacun.

- ❑ **Mieux définir les populations cibles et comprendre leurs besoins et leur réticences** : agriculteurs, élus locaux, professionnels du bâtiment, acteurs locaux divers, administrations et institutions centrales,...
- ❑ **Créer un espace de discussion entre le monde agricole et le monde architectural et patrimonial**. Cet espace pourrait se concrétiser par des échanges, des projets communs, la retransmission de dialogues (carnets d'entretiens...)
- ❑ **Construire et diffuser un discours cohérent, faisant le lien entre qualité patrimoniale et architecturale des bâtiments, qualité des productions agricoles et développement des territoires** en créant des documents de sensibilisation générale, ciblés sur les intéressés
- ❑ **Utiliser les différents médias** : portails et réseaux web, presse spécialisée et locale, les réseaux d'agriculteurs

Recommandation° 4 – Encourager la rencontre des différents réseaux et des compétences locales et favoriser l'organisation d'un groupe reconnu au niveau national et local

Le comité de pilotage national a pu devenir l'espace de dialogue entre différentes disciplines et différentes visions du monde rural : agricole, géographiques, paysagère et environnementale, patrimoniale, architecturale. S'apparentant quasiment à un collège de compétences, il a permis de tenir compte des différentes approches du bâti agricole, pour en donner une vision et une compréhension la plus complète possible. On pourrait retrouver ce modèle de « collège » consultatif au niveau national et au niveau local, en intégrant les acteurs publics et les acteurs privés.

- ❑ **Définir une stratégie et des moyens d'actions au niveau national** via un rapprochement entre agriculture, espace rural et culture.:avec une impulsion d'un travail en réseau
- ❑ **Encourager le rapprochement au niveau local de différentes structures** (niveaux régionaux, département, Pays, communauté de communes, Parc Naturel Régional, caue, chambres d'agriculture, associations....) et leur donner un espace de discussion et de consultation.
- ❑ **Entrer dans le dialogue avec des industries** de conception de bâtiments agricoles préfabriqués et des industries de composants de constructions, poser la question de l'intégration des panneaux photovoltaïques dans les toitures

Recommandation n°5 - Former les professionnels de la construction aux besoins du monde agricole, à la préservation du patrimoine bâti et à l'ouverture vers la qualité des créations de bâtiments

L'étude a montré un manque d'appel aux hommes de l'art pour les projets de constructions de bâtiments d'exploitation. ce ci peut s'expliquer par une méconnaissance du rôle de l'architecte et d'idées reçues à son sujet et sur sa manière de travailler. Il est également manifeste qu'il manque des professionnels aguerris aux spécificités du monde agricole et de ses besoins. On constate donc une méconnaissance mutuelle de ces deux univers alors qu'il est manifeste qu'un marché potentiel est présent.

- ❑ **Ouvrir l'approche agricole aux professions de l'architecture**
- ❑ **Permettre l'identification et la mobilisation de structures et de professionnels compétents** dans le cadre d'un projet de bâtiment (artisans, architectes, cabinets d'étude, ...) en éditant un annuaire ad hoc, créer un cycle de formations adaptées

- ❑ **Valoriser le site www.architectureagriculture.fr** et développer par ailleurs un espace d'échanges libres entre agriculteurs, architectes particuliers, élus ... sur des questions/réponses, des petites annonces, des échanges de matériaux ou de solutions...

Recommandation n°6 – Composer des aides financières en mobilisant celles existantes et en mettant en place de nouvelles formules localement pour faciliter les projets

Afin de soutenir les initiatives d'agriculteurs ou de collectivités locales, et d'encourager la mobilisation de tous les acteurs du monde rural, qu'ils soient publics ou privés, le partenariat public-privé doit devenir un élément clé d'un projet de territoire. Pour beaucoup d'agriculteurs, il est plus logique et plus simple d'aller voir le secteur bancaire pour un projet que d'identifier et obtenir des ressources publiques (qui s'amenuisent) par ailleurs. La voie de la défiscalisation peut s'avérer un encouragement important dans la décision d'engager un projet.

- ❑ **déterminer les projets-clés et définir les besoins en financement** : acheter, entretenir ou réaliser un bâtiment d'exploitation, le reconverter ou l'animer dans une logique de diversification économique...
- ❑ **identifier et mobiliser les sources de financements existants** localement et au niveau national en communiquant sur leur condition d'attribution.
- ❑ **Faire une analyse d'expériences réussies et imaginer des formules adaptées en privilégiant les montages financiers multipartites** (public-privé), les incitations (subvention, défiscalisation...) ou les formules de prêts préférentiels
- ❑ **Lancer et accompagner une expérience dans un territoire.**